

Introduction du Rapport

« *Être compétitif ou disparaître* ». La question de la compétitivité est aujourd'hui au centre des débats économiques et politiques. Le bilan de la compétitivité est une initiative de l'IACE pour faire le point annuellement sur la compétitivité de l'économie tunisienne et de sensibiliser les décideurs politiques et économiques à la nécessité de mettre en œuvre les politiques adéquates, de donner des signaux positifs, clairs et décidés aussi bien pour les acteurs économiques nationaux que nos partenaires étrangers.

La **compétitivité**, rappelons-le, est la capacité d'une entreprise ou d'une économie à faire face à la concurrence voire à satisfaire la demande intérieure et étrangère. Elle est caractérisée « par les prix » ou « par les coûts » :

- La compétitivité par les prix se réalise en général par une politique d'économies d'échelle ou encore par le développement du progrès technique visant à réaliser des gains de productivité.
- La compétitivité par les coûts est observée par la baisse du coût du travail ou la baisse du coût des matières premières.

Ce bilan de compétitivité, au-delà de l'effort de collecte et de synthèse, a pour objectif d'apporter un éclairage sur une nouvelle grille de lecture à 3 niveaux :

- Au niveau des classements internationaux,
- Au niveau de l'influence des dynamiques économique, sociale, régionale ou de la productivité et des salaires, ou de la perception des agents sur la compétitivité,
- Au niveau de la contribution des acteurs, à savoir le secteur privé notamment les grandes entreprises, à la compétitivité.

Pour la **première grille de lecture**, chercher à améliorer la compétitivité d'un pays, c'est chercher à avoir le meilleur positionnement par rapport aux autres économies. Confrontée à des revendications sociales visant la lutte contre le chômage, l'équilibre régional, la pénétration des marchés internationaux, etc., la Tunisie a besoin d'un "*choc de compétitivité*". Pour que ce choc puisse atteindre ses objectifs, il est opportun de connaître le classement et le positionnement du pays dans les divers rapports mondiaux spécifiques : un déclassement dans l'un ou l'autre des rapports pousse les autorités à aller directement là où il faut pour rétablir son positionnement.

Il s'agit, à notre niveau, de revenir sur le classement de la Tunisie issu de 19 rapports produits par des institutions internationales. Etant donnée la diversité des indicateurs et des méthodes retenues par ces institutions donnant lieu à une variation soit dans le classement, soit dans la comparaison avec des pays similaires, l'idée adoptée est de synthétiser ces rapports en 4 familles portant sur (i) des indicateurs à caractère général, (ii) des indicateurs de marchés, (iii) des indicateurs de compétitivité technologique et (iv) des indicateurs de cadre de vie. Cette synthèse nous a permis dans un deuxième temps d'élaborer une mesure de l'écart de compétitivité de la Tunisie en utilisant la technique de la distance à la frontière.

Pour la **deuxième grille de lecture** qui se focalise sur l'analyse de la compétitivité de l'économie tunisienne en matière d'interdépendance de la compétitivité avec la dynamique économique, sociale et financière, avec la

productivité ou encore avec la perception des agents, est une approche qui permettra aux décideurs économiques ou politiques d'aller directement là où il faut aller, de cibler les politiques et de prendre les mesures nécessaires et adéquates.

Ainsi, dans le cadre de *la dynamique économique*, les taux de croissance réalisés aujourd'hui restent insuffisants pour résoudre les vrais problèmes du pays notamment le déséquilibre régional et le chômage des diplômés. La croissance observée est la résultante essentiellement de la politique de recrutement massif dans l'administration, de l'augmentation des salaires non accompagnée d'une augmentation de la productivité. C'est l'augmentation de la masse salariale de l'administration et celle des dépenses des programmes sociaux qui donne une impression de croissance. Les secteurs productifs ont réalisé des résultats mitigés avec des taux négatifs pour la plupart des agrégats économiques.

Au niveau de *la dynamique sociale*, le chômage notamment des jeunes diplômés des régions de l'intérieur du pays demeure élevé et a tendance à augmenter. Dans l'état actuel des choses, abstraction faite du recrutement dans la fonction publique, la situation en 2016, en l'absence de redémarrage des investissements, notamment privés, sera délicate, bien que les indicateurs de développement humain (IDH) se soient améliorés et que ceux de la précarité et de la pauvreté absolue se soient réduits.

La dynamique monétaire a permis, en 2015, d'atténuer les tensions inflationnistes (glissement de 6 %). La hausse des prix a été accompagnée par une intervention très forte du système de compensation des prix qui met à mal le budget de l'Etat et sans laquelle le taux d'inflation aurait été beaucoup plus élevé. L'Etat a été amené à céder à des augmentations salariales non productives qui sont sources d'inflation, de déficit budgétaire et de baisse de compétitivité. La Tunisie est entrée dans une spirale inflationniste dangereuse pour l'économie. Parallèlement à la dégradation des indicateurs macro-financiers qui a conduit à la révision de la notation souveraine de la Tunisie par les organisations internationales, on a assisté à une dépréciation continue du Dinar Tunisien.

Outre la dynamique, la détermination de la productivité, et le taux de profit, la corrélation avec les salaires donnent une autre explication de l'évolution de la compétitivité. La différence entre le taux de profit calculé et observé donne une idée sur le poids du contexte national sur la perte du niveau de compétitivité du pays

La perception des agents est un élément pouvant également expliquer l'évolution de la compétitivité et jouant aussi un rôle précurseur dans la prévision des indicateurs économiques du pays.

Pour la troisième grille de lecture, bien que les fondamentaux macroéconomiques ont été négativement affectés, la crise semble aussi avoir atteint les fondamentaux micro-économiques. Les entreprises, notamment les grandes, ont conservé leur capacité de production et leur capital humain, mais leurs taux de marge a tendance à baisser au profit de la rémunération du facteur travail.

Chapitre 1 : Compétitivité de la Tunisie dans les indicateurs internationaux

Il s'agit au niveau de ce chapitre de passer en revue le positionnement de la Tunisie dans 19 rapports élaborés par des Organisations Internationales, des ONG, des Structures Internationales Privées, etc. Ces 19 rapports sont synthétisés en 4 domaines : des indicateurs à caractère général, des indicateurs de marchés, des indicateurs de compétitivité technologique et des indicateurs du cadre de vie. Ces indicateurs, dans leur ensemble, renseignent sur la compétitivité de la Tunisie et offrent un aperçu de la situation actuelle en Tunisie. Ces différents indicateurs vont permettre de calculer la distance qui sépare la Tunisie du Groupe de Référence regroupant des économies similaires à la Tunisie (Corée du Sud, Pologne, Chili, Maroc et l'Égypte).

A- La Tunisie dans les classements internationaux

Cette section présentera le classement de la Tunisie dans les différents rapports internationaux publiés en 2015/2016. Ces rapports vont être synthétisés en 4 familles (i) des indicateurs à caractère général, (ii) des indicateurs de marchés, (iii) des indicateurs de compétitivité technologique et (iv) des indicateurs de cadre de vie.

1. Indicateurs à Caractère Général

Indice Global sur la Compétitivité (1/19)

1.1.1. Présentation de l'indice

Le Forum Economique Mondial (WEF) a publié le 30 septembre 2015, l'édition 2015-2016 de son étude comparative sur la compétitivité des pays à travers le monde : le « *Global Competitiveness Report* », dont l'objectif est d'évaluer le potentiel des économies mondiales à atteindre une croissance soutenue à moyen et à long terme. La compétitivité est définie dans cette étude comme « *l'ensemble des institutions, politiques et facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays* ».

L'indice global sur la compétitivité mesure le degré de compétitivité de 140 pays. Il les classe du moins compétitif (échelle 1) au plus compétitif (échelle 7) en faisant appel à 114 indicateurs. Ces indicateurs sont regroupés en 12 piliers répartis en trois catégories :

- Exigences de Base : institutions, infrastructures, stabilité macroéconomique, santé et enseignement primaire,
- Moteurs de Développement : enseignement supérieur et formation, efficacité du marché des biens et du travail, sophistication du marché financier, aptitude technologique, taille du marché
- Innovation et Sophistication : sophistication des affaires, innovation.

L'indice composite *Global Competitiveness Index* (GCI) est établi sur la base d'une combinaison de données statistiques et des résultats de sondages, notamment l'enquête annuelle auprès des chefs d'entreprises conduite en collaboration avec son réseau d'instituts partenaires. Pour le cas de

la Tunisie, cette enquête annuelle en considération les conditions auprès des chefs d'entreprises est initiales de chaque économie. réalisée par l'IACE. Cet indice prend

1.1.2. La Tunisie dans le classement

Dans l'édition 2015-2016, le classement mondial est mené par la Suisse, Singapour et les Etats Unis d'Amérique. La Tunisie occupe le 92e rang dans le classement mondial, enregistrant un net recul de sa position, soit 5 places par rapport à l'année dernière (87e). Il s'agit d'une dégringolade pour la Tunisie, qui a été classé 32e en 2010, soit un recul de 60 places en cinq ans. Les principaux facteurs expliquant la dégradation de la Tunisie s'articulent autour de quatre axes : (i) l'efficacité du marché du travail, (ii) le terrorisme, (iii) le système bancaire et financier, (iv) la transparence et la bonne gouvernance. Ces résultats placent la Tunisie comme 12eme économie Arabe et 8eme économie Africaine

Pays/Economie	Rang	Score (1-7)
Suisse	1	5,76
Singapour	2	5,68
États-Unis	3	5,61
Corée du Sud	26	4,99
Chili	35	4,58
Pologne	41	4,49
Maroc	72	4,17
Tunisie	92	3,93
Egypte	116	3,66
Mauritanie	138	3,03
Tchad	139	2,96
Guinée	140	2,84

Tableau 1.1 : Classement Mondial de la Tunisie suivant l'Indice Global sur la Compétitivité (IGC) 2015-2016

Source: The Global Competitiveness Report 2015-2016

1.1.3. Le classement de la Tunisie

Par pilier, la Tunisie occupe :

- Pour les exigences fondamentales, le 78e rang où le pays occupe le 79e rang pour les institutions, le 80e rang pour les infrastructures, le 97e rang pour l'environnement macroéconomique et le 58e rang pour la santé et l'enseignement primaire ;
- Pour les améliorateurs d'efficacité, le 98e rang où la Tunisie se classe 76e pour l'enseignement supérieur et la formation, 118e pour l'efficacité du marché de produits, 133e pour l'efficacité du marché du travail, 122e pour l'évolution du marché financier...
- Pour les déterminants d'innovation et de sophistication, le 110e rang : à l'intérieur de ce pilier, le pays se classe 104e pour le degré de sophistication des affaires et 110e pour l'innovation.

1.2. Indice de Doing Business (2/19)

1.2.1. Présentation de l'indice

Publié le 27 octobre 2015 par le Groupe de la Banque Mondiale, la 13^{ème} édition du rapport *Doing Business* 2016 analyse les réglementations qui s'appliquent aux entreprises au cours de leur cycle de vie, y compris le commerce transfrontalier, le paiement des impôts et le règlement de l'insolvabilité. Ce rapport couvre 189 économies, faisant appel à 31 indicateurs regroupés en 10 domaines d'analyse. Pour classer les différentes économies, le rapport fait appel à la technique de « *la distance aux frontières* ».

L'indice de la facilité de faire des affaires s'appuie sur les 10 domaines suivants : la création d'entreprise, l'octroi de permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de prêts, la protection des investisseurs minoritaires, le paiement des impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et le règlement de l'insolvabilité.

Un score plus élevé indique un environnement des affaires plus efficient et des institutions juridiques solides.

1.2.2. La Tunisie dans le classement

Sur 189 économies, les 3 premières places du classement de Doing Business reviennent respectivement à Singapour, à la Nouvelle Zélande et à Hong Kong. La Tunisie, avec un score de 64.88 points, occupe la 74^{ème} place, gagnant ainsi, par rapport à l'édition précédente, une place et 0.76 point. Elle est 1^{ère} au

Maghreb et 5^{ème} au niveau de la région MENA.

L'amélioration relative du classement de la Tunisie s'explique par les réformes relatives à la baisse de l'impôt sur les sociétés et les réductions des délais pour les opérations d'import/export.

Tableau 1-2 : Classement Mondial de la Tunisie dans la Facilitation de faire les Affaires 2015

Source: *Doing Business* 2016

Pays/Economie	Rang	Score
Singapour	1	87,34
Nouvelle-Zélande	2	86,79
Danemark	3	84,4
Corée du Sud	4	83,88
Pologne	25	76,45
Chili	48	71,49
Tunisie	74	64,88
Maroc	75	64,51
Egypte	131	54,43
Soudan du Sud	187	34,78
Libye	188	31,77
Erythrée	189	27,61

1.2.3. Le classement de la Tunisie

Le rapport classe la Tunisie à la 103e place en matière de création d'entreprise. S'agissant des délais d'octroi des permis de construction, la Tunisie est classée au 57e rang et en matière de transfert de propriété la Tunisie occupe la 86e place. Quant aux délais d'obtention des crédits bancaires, la Tunisie est classée 126e. Concernant la protection des investisseurs minoritaires, la Tunisie arrive 105e perdant une place par rapport à

l'année précédente alors que pour le paiement des taxes et impôts, la Tunisie a gagné 3 places. La Tunisie arrive toutefois 91ème dans le commerce transfrontalier et 81ème dans l'exécution des contrats. Pour ce qui est du raccordement au réseau électrique, la Tunisie occupe la 38ème place. S'agissant des tendances en termes de réformes, la Tunisie s'affiche dans la liste des pays ayant entamé plus d'une réforme.

1.3. Indice de Globalisation (3/19)

1.3.1. Présentation de l'indice

L'ETH de Zurich a publié, le 04 Mars 2016, la nouvelle édition de son indice de globalisation «*KOF Index of Globalization*». Cet indice, en se basant sur un ensemble de vingt-trois variables, mesure les dimensions économique, sociale et politique de la globalisation dans 207 pays.

Sur la base de ces trois sous-catégories, l'indice KOF mesure la globalisation sur une échelle de 1 (le moins globalisé) à 100 (le plus globalisé). Les données de base utilisées dans le cadre de cette nouvelle édition datent de 2013.

1.3.2. La Tunisie dans le classement

Le classement général est mené par *les Pays-Bas*, *l'Irlande* et la *Belgique*. La Tunisie occupe le 81e rang dans l'édition 2016 gagnant ainsi une place par rapport à l'édition précédente. Au bas du classement, révélant les pays les moins ouverts à la mondialisation, on retrouve les *Iles Salomon* devant *l'Erythrée*, la *Guinée Equatoriale*...

Pays/Economie	Rang	Score
Pays-Bas	1	91.7
Irlande	2	91.64
Belgique	3	90.51
Pologne	23	79,9
Chili	39	71,18
Maroc	57	66.06
Corée du Sud	60	65.42
Egypte	66	62.71
Tunisie	81	59.10
Guinée équatoriale	190	27.22
Érythrée	191	26.47
Salomon	192	25.1

Tableau 1-3: Classement Mondial de la Tunisie selon l'Indice de la Globalisation 2016

Source: *KOF Index of Globalization 2016*

1.3.3. Le classement de la Tunisie

Dans la dimension économique, la Tunisie affiche un score de 55.87 (105e position). Dans la globalisation sociale, le pays affiche un score de

42.07 (121e position) et dans la globalisation politique, la Tunisie affiche un score de 86.52 (40e rang)

1.4. Indice de Liberté Economique (4/19)

1.4.1. Présentation de l'indice

La Fondation Américaine « *The Heritage Foundation* » en collaboration avec *The Wall Street Journal* a publié le 01 février 2016 une nouvelle édition de l'indice composite « *Index of Economic Freedom* » pour 178 pays à travers le monde. Cette liberté économique est définie comme « *l'absence de toute capacité de coercition ou de contrainte de la part du gouvernement sur la production, la distribution ou la consommation de marchandises et de services au-delà du niveau nécessaire pour protéger et maintenir la liberté des citoyens* ».

Elle est mesurée à travers un indice composite sur une base d'indicateurs répartis en quatre catégories :

- La première catégorie, intitulée « Etat de droit », inclut les indicateurs « Droit de Propriété » et « Absence de Corruption »
- La deuxième catégorie, intitulée « Capacité du gouvernement », inclut les indicateurs « Système Fiscal » et « Dépenses Publiques »

- La troisième catégorie, intitulée « Efficacité de la réglementation », inclut les indicateurs « Environnement des Affaires », « Marché du Travail » et « Système Monétaire »
- La quatrième catégorie, intitulée « Ouverture des marchés », inclut les indicateurs « Echanges commerciaux », « Investissements » et « Système Financier »

Le rapport classe les 178 pays étudiés cette année en cinq grandes catégories sur une échelle allant de 40 points (les moins libres) à 100 points (les plus libres): « libres » (80-100 points), « plutôt libres » (70-79,9 points), « modérément libres » (score 60-69,9 points), « plutôt pas libres » (50-59,9 points) et « réprimant la liberté » (40-49,9 points).

Ce libéralisme économique est censé favoriser la productivité, et donc la croissance, en encourageant l'esprit d'entreprise et de ce fait la création de valeur ajoutée. Plus une économie est ouverte (plus l'indice composite est proche de 100), moins il existe de barrières au libre-échange et mieux le pays est classé dans cet indice.

1.4.2. La Tunisie dans le classement

Le classement mondial 2016 est mené par *Hong-Kong*, *Singapour* et la *Nouvelle-Zélande*. La Tunisie se classe en 114e position mondiale sur un total de 178 pays à travers le monde, et ce, dans la catégorie des économies « *Pas libres* » et reculant ainsi de 5 places par rapport à l'édition précédente.

Pays/Economie	Rang	Score
Hong Kong	1	86,6
Singapour	2	87,8
Nouvelle-Zélande	3	81,6
Chili	7	77,7
Corée du Sud	27	71,7
Pologne	39	69,3
Maroc	85	61,3
Tunisie	114	57,6
Egypte	125	56
Venezuela	176	33,7
Cuba	177	29,8
Corée du Nord	178	2,3

Tableau 1.4: Classement Mondial de la Tunisie suivant l'Indice de la Liberté Economique 2016

Source: Index of Economic Freedom 2016

1.4.3. Le classement de la Tunisie

Pour les quatre sous-catégories d'indicateurs, la Tunisie est attestée :

- De modestes performances dans la catégorie «Etat de droit » (avec deux scores en dessous de la moyenne mondiale, la Tunisie est à la 69ème position pour la sous-catégorie droit de propriété et à la 81ème pour l'absence de corruption) ;
- Des performances beaucoup plus mitigées pour la catégorie " Capacité du gouvernement " (120ème pour le système fiscal et

79ème pour les dépenses publiques) ;

- Des performances entre bonnes et moyennes pour la catégorie «Efficacité de la réglementation» (24ème pour l'environnement des affaires, 69ème pour le marché du travail et 107ème pour le système monétaire);

De très mauvaises performances pour la catégorie «Ouverture des marchés » (158ème pour les échanges commerciaux, 146ème pour les investissements et 132ème pour le système financier).

1.5. Indice de Perception de la Corruption (5/19)

1.5.1. Présentation de l'indice

Transparency International, une organisation non gouvernementale au premier plan de la lutte contre la corruption, a publié le 27 Janvier 2016 sa 21ème édition de son indice composite annuel de la perception de la corruption : le *Corruption Perceptions Index* (CPI). L'indice composite CPI mesure, par pays, la perception de la corruption du secteur public. Il est calculé à partir d'informations issues d'enquêtes auprès d'experts et de chefs d'entreprises menées par 12 organisations internationales, parmi lesquels la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement ou encore le Forum Economique Mondial. Les résultats sont ensuite

utilisés pour classer les pays en fonction du degré de corruption perçu dans le secteur public national.

Le CPI varie entre 100 (très peu corrompu) et 0 (fortement corrompu) pour les 168 pays analysés. Les pays obtenant une note élevée disposent souvent d'une administration transparente permettant aux citoyens de demander des comptes à leurs responsables. À l'inverse, une mauvaise note est le signe d'un recours systématique à des pots-de-vin, de l'absence de sanctions en cas de corruption et d'une inadéquation entre les prestations de l'administration et les besoins de la population.

1.5.2. La Tunisie dans le classement

Dans cette édition, le Danemark, la Finlande et la Suède occupent respectivement la 1e, 2e et 3e position du classement mondial. La Tunisie est le pays le moins corrompu au niveau de l'Afrique du nord avec un classement globale de 76 et un score alarmant de 38 contre 40 en 2014 et 41 en 2013 et 2012

Elle se place en 13ème position sur le plan Africain, devançant le Maroc et l'Égypte, tous classés à la 88e place. En bas du tableau, on retrouve la Corée du Nord et la Somalie (8 points), devancés par l'Afghanistan (166e, 11).

Pays/Economie	Rang	Score
Danemark	1	91
Finlande	2	90
Suède	3	89
Chili	23	70
Pologne	30	62
Corée du Sud	37	56
Tunisie	76	38
Égypte	88	36
Maroc	88	36
Afghanistan	166	11
Corée du Nord	167	8
Somali	167	8

Tableau 1-5: Classement Mondial de la Tunisie selon l'Indice de Perception de la Corruption 2016

Source: Corruption Perceptions Index 2016

La Tunisie comme de nombreux pays de la région a vu son score régresser. Selon le rapport ci-dessus mentionné "la corruption politique en particulier, reste un énorme défi. La montée de l'État islamique et la lutte contre le terrorisme qui a suivi ont été utilisées par de nombreux

gouvernements comme une excuse pour réprimer les libertés civiles et la société civile. Loin d'aider, une telle approche signifie que les réseaux corrompus bien établis vont incontestablement s'en servir encore plus pour alimenter le terrorisme".

2. Indicateurs des marchés

2.1. Indice d'Ouverture au Commerce International (6/19)

2.1.1. Présentation de l'indice

La troisième édition du rapport "Open Markets Index (OMI)" publiée par l'International Chamber of Commerce (ICC) date du 03 septembre 2015. L'objectif de cet indice composite est de mettre à disposition un instrument permettant de mesurer le degré d'ouverture d'un pays au commerce international.

D'après ce rapport, un marché est défini comme ouvert s'il n'est pas soumis à des barrières qui restreignent la libre circulation des produits, des services, du capital et

du travail. L'OMI est basé sur quatre composantes : le degré d'ouverture observé, les politiques commerciales, le degré d'ouverture aux IDE et l'infrastructure facilitant le commerce international (connectivité). Par la suite, les pays sont classés dans 5 catégories d'économies, selon leur degré d'ouverture des marchés : de la catégorie 1 la plus ouverte (score de 5-6) à la catégorie 5 la moins ouverte (score de 1-2). En tout, 75 économies ont été analysées.

2.1.2. La Tunisie dans le classement

Le classement mondial 2015 est mené par *Singapour*, suivi par *Hong-Kong* et le *Luxembourg*. La Tunisie se situe à la 62e position, avec un score de 2.7 faisant partie ainsi de la 4e catégorie des pays (la catégorie

des pays en dessous de la moyenne d'ouverture) en gardant le même classement que l'édition précédente (Edition 2013 : 62 e avec un score de 2.6)

Pays/Economie	Rang	Score (1-7)
Singapour	1	5,5
Hong Kong	2	5,5
Luxembourg	3	4,9
Chili	29	4,1
Pologne	31	4
Corée du Sud	41	3,8
Maroc	58	3
Egypte	61	2,7
Tunisie	62	2,7
Bangladesh	73	1,9
Ethiopie	74	1,9
Soudan	75	1,8

Tableau 1-6: Rang et Score Total pour les 75 pays considérés dans l'OMI 2015

Source: Open Markets Index 2015

2.1.3. Le classement de la Tunisie

Concernant les quatre composantes, la Tunisie affiche un score de 3.3 pour le degré d'ouverture, de 1.8 pour les politiques commerciales, de 3.7 pour le degré d'ouverture aux investissements directs étrangers (IDE) et de 2.4 pour l'infrastructure facilitant le commerce international (connectivité).

Le rapport range chacun des pays par catégorie et indique que la Catégorie 1 comprend seulement deux pays. La Catégorie 2 est la plus grande avec 31 pays, suivie par la Catégorie 3 avec 26 pays. La Catégorie 4 comprend 13 pays, et trois pays occupent la catégorie 5 (Bangladesh, Ethiopie et Soudan).

2.2. Indice du Commerce Electronique d'Entreprise à Consommateur B2C (7/19)

2.2.1. Présentation de l'indice

Dans son rapport intitulé « *Information Economy Report 2015* », la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) a publié le 24 mars 2015 un indice qui mesure la capacité de 130 pays à développer le commerce électronique

d'entreprise à consommateur (B2C). L'indice B2C E-commerce 2015 s'appuie sur des données relatives à l'utilisation d'Internet, aux serveurs sécurisés, au taux de pénétration des cartes de crédit et à la livraison postale à domicile.

2.2.2. La Tunisie dans le classement

Le Luxembourg, la Norvège et la Finlande arrivent en tête. La Tunisie est à la 74e position avec un score global de 44,6. Au niveau Maghrébin et Nord-Africain, la Tunisie est à la 2e position après l'Egypte (68e) et avant le Maroc (75e).

La Tunisie apparaît comme ayant encore beaucoup d'efforts à fournir, même si au niveau africain, elle figure parmi les meilleurs, par exemple l'usage des cartes de crédits reste encore limité, seulement 4.3% de la population tunisienne en dispose.

Pays/Economie	Rang	Score
Luxembourg	1	91.7
Norvège	2	88.32
Finlande	3	88.1
Corée du Sud	8	84.3
Pologne	35	66.5
Chili	39	63
Egypte	68	47.9
Tunisie	74	44.6
Maroc	75	44.6
Niger	128	7.4
République Centrafricaine	129	7.4
Guinée	130	6.4

Tableau 1-7: Classement Mondial de la Tunisie suivant l'Indice du Commerce Electronique B2C 2015

Source: *Information Economy Report 2015*

2.2.3. Le classement de la Tunisie

En ce qui concerne les données qui déterminent l'indice B2C E-commerce: Le Pourcentage de la livraison à domicile est de l'ordre de 93%, le Taux de pénétration des

cartes de crédit (de 15 et plus) est de 4,3%, le Pourcentage d'internautes égale est égale à 21% et les Serveurs sécurisés pour 1000 habitants est de l'ordre de 60,1%.

2.3. Indicateur d'Attractivité et de Compétitivité Fiscale : Ease of Paying Taxes (8/19)

2.3.1. Présentation de l'indice

La firme internationale *Price water house Cooper's (PWC)* et la Banque Mondiale ont publié le 19 novembre 2015 la 10e édition du *Paying Taxes* (2016). Cette étude compare les systèmes fiscaux de 189 pays sur la base d'une PME-type en prenant en considération les indicateurs suivants : taux d'imposition totale, temps consacré à remplir les obligations fiscales et nombre de paiements au titre des impôts.

Ces trois critères servent ensuite à calculer l'indicateur global « *Ease of*

Paying Taxes », qui évalue la simplicité du système fiscal. Le taux d'imposition totale compare la somme de tous les impôts et prélèvements obligatoires (impôts sur les bénéfices et le capital, impôt foncier, droits de timbre et impôt à la consommation ainsi que les cotisations des employeurs aux assurances sociales) à supporter par une entreprise et à comptabiliser à la charge du compte de résultat avec le bénéfice avant déduction de tous ces impôts.

2.3.2. La Tunisie dans le classement

En matière de climat fiscal, la Tunisie a connu quelques progrès, elle arrive à la 81eme place du classement mondial, en gagnant une place par

rapport au classement de l'année dernière (82 e/*Paying Taxes* 2015) et figure au 44e rang sur 52 à l'échelle Africaine.

Pays/Economie	Rang	Score
Qatar	1	99,44
Les Émirats arabes unis	1	99,44
Arabie Saoudite	3	99,23
Corée du Sud	29	84,53
Chili	33	84
Pologne	58	79,63
Maroc	62	78,91
Tunisie	81	75,53
Egypte	151	58,87
Mauritanie	187	17,71
Venezuela	188	13,64
Bolivie	189	12,18

Tableau 1-8: Classement Mondial de la Tunisie suivant les Systèmes Fiscaux 2016

Source: *Paying Taxes* 2016

2.3.3. Le classement de la Tunisie

Dans ce dernier rapport et en matière de taux d'imposition totale, la Tunisie affiche un taux de 59.9%. Il faut 144 heures pour remplir les obligations fiscales, le nombre de paiements au titre des impôts s'élève à 8.

Le temps de paiement n'a pas changé par rapport à l'année dernière : 144 heures étaient nécessaires pour le règlement fiscal en 2014 et en 2015, nécessitant désormais environ 6 jours. Un résultat en-deçà de la moyenne mondiale, qui plafonne à 261 heures.

Le taux d'imposition total (59.9%) en Tunisie, inclue notamment les impôts sur les bénéfiques (12.8%) et les impôts sur le travail (25.2%). Les Tunisiens sont ainsi plus taxés que la moyenne mondiale (40,8%), et que la moyenne africaine (46,9%).

Le nombre de paiements fiscaux auxquels sont soumis nos contribuables : 8, un chiffre relativement faible par rapport à la moyenne mondiale (36,6) et africaine (25,6).

2.4. Indicateurs d'Attractivité et de Compétitivité du Secteur Financier : Venture Capital and Private Equity Country Attractiveness Index (9/19)

2.4.1. Présentation de l'indice

L'école de commerce IESE de Barcelone a publié le 11 juillet 2015, sa sixième édition de son étude internationale au sein de 120 pays sur le Capital-Risque (Venture Capital) et les Investissements Privés (Private Equity). Cette étude fournit aux investisseurs institutionnels un outil d'aide à la décision pour répartir géographiquement, dans un premier stade, le capital qu'ils investissent.

Cette étude comprend un indice composite dénommé *Global Venture Capital and Private Equity Country Attractiveness Index* (VCPE) dont l'objet est de mesurer l'attractivité d'un pays pour les investisseurs de Capital-Risque et Investissements Privés. Cet indice compare l'attractivité des pays du point de vue de l'investisseur

institutionnel, sur base de paramètres socioéconomiques.

L'indice VCPE mesure l'attractivité d'un pays en termes de Capital-Risque et d'Investissements Privés sur la base de six indicateurs : l'activité économique, la profondeur des marchés de capitaux, l'imposition, la protection des investisseurs et la gouvernance d'entreprise, l'environnement humain et social, la culture d'entreprise et les opportunités qui s'offrent.

Ainsi, le rapport ne tient pas uniquement compte du potentiel de croissance d'un pays, mais inclut aussi l'environnement socioéconomique et institutionnel. Les États-Unis constituent la base avec laquelle les autres pays sont comparés (base 100).

2.4.2. La Tunisie dans le classement

Dans cette édition 2015, le classement mondial VCPE est mené par les *États-Unis*, le *Royaume-Uni* et le *Canada*. La Tunisie est classée 68e avec un score de 46.9, le *Maroc* occupe le 50ème rang avec un score de 54,3 et l'*Égypte* le 73ème rang avec un score de 45,2

Pays/Economie	Rang	Score
États-Unis	1	100
Royaume-Uni	2	94
Canada	3	93,9
Corée du Sud	19	80,1
Chili	25	72,4
Pologne	28	69,4
Maroc	50	54,3
Tunisie	68	46,9
Egypte	73	45,2
Tchad	118	11,3
Angola	119	10
Burundi	120	10

Tableau 1-9: Classement Mondial de la Tunisie suivant le VCPE-2015

Source: *Global Venture Capital and Private Equity Country Attractiveness Index 2015*

2.4.3. Le classement de la Tunisie

De manière générale, la Tunisie est mieux classée en matière de Capital-Risque (VC) que pour les Investissements Privés (PE). En ce qui concerne les six catégories qui déterminent l'attractivité d'un pays dans ce classement VCPE:

- Pour l'activité économique la Tunisie, se classe à la 87e position (61) ;

- Pour la profondeur des marchés de capitaux, elle se classe 61e (41.8) ;
- Pour l'imposition, 20e (108.7) ;
- Pour la protection des investisseurs & gouvernance d'entreprise, 71e (56.2) ;
- Pour l'environnement humain et social, 72e (46) ;

Pour la culture d'entreprise et les opportunités, 81e (36.1).

3. Indicateurs de compétitivité technologique

3.1. Indice Mondial de l'Innovation : (10/19)

3.1.1. Présentation de l'indice

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle "OMPI" en collaboration avec l'INSEAD et l'Université de *Cornell* a publié le 16 septembre 2015 la 8e édition de l'étude « *Global Innovation Index* » (GII). Cette étude se focalise notamment sur l'interaction entre les divers agents du système d'innovation national : les entreprises, le secteur public, l'enseignement supérieur et la société.

L'édition 2015 comprend au total 141 pays. L'indice composite GIi qui mesure le degré d'innovation d'un pays se base sur deux sous-indicateurs :

- les Inputs (institutions, ressources humaines et recherche, infrastructures, sophistication du marché et sophistication de l'environnement des affaires) ;
- les Outputs (connaissances et technologie, créativité) du système d'innovation.

« Bloomberg Innovation Index » se base sur sept indicateurs à savoir l'intensité de la recherche et du développement, la valeur ajoutée manufacturière, la productivité, la densité de la haute technologie, l'efficacité du secteur tertiaire, la concentration de chercheurs et l'activité de brevetage.

3.1.2. La Tunisie dans le classement

Dans le GIi 2015, c'est la *Suisse* qui occupe la première place du classement, devant le *Royaume-Uni* et la *Suède*. La Tunisie se classe 76^e mondiale avec un score de 33.48 gagnant ainsi 2 positions par rapport au GIi-2014 (78^e/143 pays avec un score 32.9/100). Les trois derniers pays sont africains et il s'agit de la *Guinée*, du *Togo* et du *Soudan*.

Pays/Economie	Rang	Score
Suisse	1	68,3
Royaume-Uni	2	62,42
Suède	3	62,4
Corée du Sud	14	56,26
Chili	42	41,2
Pologne	46	40,16
Tunisie	76	33,48
Maroc	78	33,19
Egypte	100	28,91
Guinée	139	18,49
Togo	140	18,43
Soudan	141	14,95

Tableau 1-10: Classements des Pays inclus dans le GIi2015

Source: *Global Innovation Index 2015*

3.1.3. Le classement de la Tunisie

Au sein des deux sous-piliers sur la base desquels l'indice composite GII2015 est calculé, la Tunisie se classe au 83ème rang mondial pour le pilier des inputs : institutions (72e), ressources humaines et recherche (48e),

infrastructures (73e), sophistication du marché (135e) et sophistication de l'environnement des affaires (119e). La Tunisie se classe au 71e rang mondial pour le pilier des outputs : connaissances et technologie (87e) et créativité (71e).

3.2. Indice NRI (11/19)

3.2.1. Présentation de l'indice

Le Forum Economique Mondial (WEF) en collaboration avec INSEAD, a publié le 01 avril 2015 la 14e édition de son rapport « Global Information Technology Report ». Ce rapport reste l'une des évaluations les plus complètes et fiables de l'impact des TIC sur la compétitivité des pays et la prospérité de leurs citoyens.

Pour mesurer ces éléments, un indice composite dénommé Networked Readiness Index (NRI) évalue dans quelle mesure une économie est prête à profiter pleinement des TIC.

Le « *Networked Readiness Index (NRI)* » est un indice composite résultant de la moyenne pondérée de 53 indicateurs, notés sur une échelle de 1 à 7, structuré autour de 04 sous-indices :

- L'« Environnement » qui mesure la capacité pour l'économie d'un pays à axer ses efforts vers l'innovation et l'entrepreneuriat. Il indique la facilité avec laquelle un pays permet aux nouvelles firmes de pénétrer facilement sur le marché et d'opérer correctement.

- L'« Absorption » mesure le degré d'implication de la société dans

l'utilisation des infrastructures et des données digitales. Il comprend un nombre important de variables explicatives telles que la production en électricité, la couverture du réseau mobile, les tarifs téléphoniques cellulaires, le niveau de l'enseignement ou encore le niveau en mathématiques et en sciences.

- L'« Utilisation » incorpore encore 50 autres sous-indicateurs tels que le nombre d'utilisateurs du réseau Internet ou le nombre de services gouvernementaux offerts en ligne. Il évalue les efforts fournis par la société, les autorités du gouvernement et les marchés à améliorer leur utilisation quotidienne de l'ICT.

- L'« Impact estimé » évalue les conséquences économiques et sociales imprégnées par le développement de l'ICT dans le pays. On y retrouve d'autres sous-indicateurs comme la proportion de l'utilisation d'Internet dans les établissements scolaires (la Tunisie y occupe la 96ème place), ou bien l'impact de l'ICT dans la création de nouveaux services, produits et marchés (106ème place pour la Tunisie).

3.2.2. La Tunisie dans le classement

Le classement mondial 2015 du NRI est mené par Singapour, Finlande et la Suède. La Tunisie occupe le 81^e rang sur 143 pays avec un score de 3.9 contre 3.77 en 2014 où elle occupait la 87^e place dans ce classement mondial et gagnant ainsi 6 places par rapport à l'année précédente.

Pays/Economie	Rang	Score (1-7)
Singapour	1	6
Finlande	2	6
Suède	3	5,8
Corée du Sud	12	5,5
Chili	38	4,6
Pologne	50	4,4
Maroc	78	3,9
Tunisie	81	3,9
Egypte	94	3,6
Burundi	141	2,4
Guinée	142	2,4
Tchad	143	2,3

Tableau 1-11: Classement Mondial de la Tunisie d'après le Forum Economique Mondial

Source: Networked Readiness Index 2015

3.2.3. Le classement de la Tunisie

En ce qui concerne les quatre piliers et les dix sous-catégories de cette édition 2015, le classement de la Tunisie est le suivant :

- La Tunisie se classe 103^e dans le pilier « environnement » (96^e dans l'environnement politique et réglementaire et 108^e dans l'environnement des affaires) ;
- La Tunisie se classe 69^e dans le pilier « absorption » avec une nette progression par rapport aux années

précédentes (86^e pour le volet infrastructures, 32^e pour les prix/coûts et 76^e pour les compétences) ;

- La Tunisie se classe 81^e dans le pilier « utilisation » (81^e pour les citoyens, 106^e pour les entreprises et 58^e pour l'administration publique) ;
- La Tunisie se classe 76^e dans le pilier « impact estimé » (103^e pour l'impact sur l'économie et 71^e pour l'impact sur la société).

3.3. Indice de Développement des TIC (12/19)

3.3.1. Présentation de l'indice

L'International Telecommunication Union (ITU) a publié le 30 novembre 2015 la septième édition de son rapport intitulé « *Measuring the Information Society* » concernant le niveau et l'évolution du développement des TIC et de la société de l'information à travers le monde. Les TIC constituent

souvent un facilitateur pour la croissance économique et ont donc le potentiel d'accélérer le développement.

L'Indice de développement des TIC (IDI) est une valeur repère composée de onze indicateurs, qui a pour objectif de suivre et de comparer les progrès accomplis en

matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) dans différents pays.

L'indice IDI est divisé en trois sous-indices : accès, utilisation et compétences. Chacun d'eux reflétant différents aspects et éléments du processus de développement des TIC

3.3.2. La Tunisie dans le classement

Dans le Top 3 du classement figure la Corée, le Danemark et l'Islande. La Tunisie est classée 93e sur 167 pays en matière de développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et obtient un indice de 4,73 sur 10 et devance le Maroc (99e) et l'Égypte (100e). Le Tchad, l'Erythrée et l'Éthiopie se trouvent au bas du classement.

Selon le rapport, la Tunisie est le deuxième pays qui offre les services large bande mobiles sur téléphone les plus abordables parmi les États arabes que ce soit au niveau du prépayé que du post-payé pour une consommation de 500 Mo, mais aussi sur ordinateur en post-payé pour une consommation de 1 Go et elle est classé 103eme en matière d'accès à Internet avec seulement 46,2% de tunisiens connectés.

Pays/Economie	Rang	Score
Corée du Sud	1	8,93
Danemark	2	8,88
Islande	3	8,86
Pologne	44	6,91
Chili	55	6,31
Tunisie	93	4,73
Maroc	99	4,47
Égypte	100	4,4
Éthiopie	165	1,45
Erythrée	166	1,22
Tchad	167	1,17

Tableau 1 Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document. -12:
Classement de la Tunisie suivant l'Indice de Développement des TIC 2015

Source: *Measuring the Information Society 2015*

3.3.3. Le classement de la Tunisie

Quelques chiffres sur la Tunisie qu'on trouve dans ce rapport

Accès :

- Abonnement téléphonie fixe pour 10000 habitants : 854 abonnés
- Abonnements aux réseaux cellulaires pour 10000 habitants : 12849 abonnés
- Largeur de bande passante Internet internationale par personne : 25,972 Bit/s
- Pourcentage de foyers possédant un ordinateur : 33,10%
- Pourcentage de foyers avec un accès à Internet : 28,80 %

Utilisation :

- Pourcentage des personnes utilisant internet en 2015 : 46,16%
- Abonnement internet-fixe pour 100 habitants : 4.44
- Abonnement internet-mobile pour 100 habitants : 47.56

Compétences :

- Taux d'alphabétisation : 81,78%
- Taux brut de scolarisation secondaire : 90,60 %
- Taux brut de scolarisation tertiaire : 35,20

3.3. Indice Mondial de la Capacité Entrepreneuriale (13/19)

3.3.1. Présentation de l'indice

Le Global Entrepreneurship Network a publié le 12 Novembre 2015, en collaboration avec le Global Entrepreneurship Development Institute (GEDI), l'édition 2016 du Global Entrepreneurship Index.

Cette étude répertorie les écosystèmes entrepreneuriaux et les capacités entrepreneuriales (Entrepreneurial Capacity) de 132 pays situés sur tous les continents. Un premier chiffre se dégage de cette étude, qui indique que le monde est actuellement à 52% de ses capacités entrepreneuriales.

L'indice de la capacité entrepreneuriale d'un État permet, notamment, de mesurer l'esprit

d'entreprise constaté chez les citoyens de l'État en question et les occasions que saisissent ceux-ci pour innover ou pour démarrer une nouvelle entreprise. Cet indice composite est constitué de trois sous-indices (attitude, capacité et inspiration) et de 14 piliers (identification des opportunités, capacité de création de startup, networking, appui culturel, capital-risque, capital humain, internationalisation, prise du risque, concurrence, innovation du processus, innovation dans la production, croissance potentielle, existence d'opportunité pour les startups, capacité d'absorption de la technologie).

3.3.3. La Tunisie dans le classement

Dans cette édition, les premières positions sont attribuées respectivement aux Etats Unis, au Canada et à l'Australie. La Tunisie est à la 62e position avec un score de 34,4 points et gagne une place par rapport à l'édition précédente. Dans le monde arabe, la Tunisie se classe 7eme devançant ainsi le Maroc et l'Egypte classés respectivement, 78e et 89e mondiaux. Les champions arabes en matière d'entreprenariat sont les Emirats Arabes Unis, 19e au monde selon le rapport, suivis du Qatar 24e, de l'Arabie Saoudite 36e, Oman 38e, le Koweït 39e, et le Liban 50e.

Pays/Economie	Rang	Score
Etats Unis	1	86,2
Canada	2	79,5
Australie	3	78
Chili	16	62,1
Corée du Sud	27	53,4
Pologne	34	49,3
Tunisie	62	34,4
Maroc	78	29,5
Egypte	89	27,3
Malawi	130	12,4
Burundi	131	11,9
Tchad	132	9,9

Tableau 1-13: Classement Mondial de de la Tunisie d'après l'Indice de la Capacité Entrepreneuriale 2015

Source: Global Entrepreneurship Index 2015

3.4.3. Le classement de la Tunisie

La Tunisie affiche un score de 0.36 pour l'identification des opportunités, 0.47 pour la capacité de création de startup, 0.43 pour le Networking, 0.5 pour l'appui culturel, 0.18 pour le capital-risque, 0.33 pour le capital humain, 0.15 pour l'internationalisation, 0.35 pour la prise du risque, 0.32 pour la

concurrence, 0.43 pour l'innovation du processus, 0.46 pour le pilier innovation dans la production, 0.37 pour le pilier croissance potentielle, 0.41 pour le pilier existence d'opportunité pour les startups et 0.41 pour le pilier capacité d'absorption de la technologie).

4. Indicateurs du Cadre de Vie

4.1. Indice de Qualité de Vie (14/19)

4.1.1. Présentation de l'indice

Mercer a publié le 23 février 2016 une nouvelle édition de son enquête annuelle *Quality of Living Survey* dont l'objet est de mesurer la qualité de vie pour les expatriés dans leurs villes d'accueil à travers le monde.

Cette enquête est effectuée pour aider les entreprises multinationales ainsi que les gouvernements à fixer les compensations pour le personnel affecté à l'étranger. L'enquête se base sur des facteurs que les expatriés considèrent comme ayant un impact important sur leur qualité de vie à l'étranger. Dans cette nouvelle édition 2016, le nombre de villes analysées se chiffre à 230 et en tout 39 indicateurs sont utilisés

pour estimer le niveau de la qualité de vie.

Ces indicateurs sont regroupés au sein de dix catégories : environnement politique et social ; environnement économique ; environnement socioculturel ; soins médicaux et santé, écoles et éducation ; services publics et transports ; divertissements, biens de consommation, logement et milieu naturel.

Cette étude permet aux municipalités d'avoir un regard concret sur la situation de leur ville afin d'envisager des améliorations et offre également aux expatriés un flot d'informations essentiels sur la qualité de vie des différentes capitales et grandes villes à travers le monde.

4.1.2. La Tunisie dans le classement

Selon la 18e enquête Mercer sur le coût de la vie, les villes Vienne, Zurich et Auckland occupent les trois premiers rangs dans le classement mondial 2016. Les villes africaines, asiatiques et européennes restent les plus chères pour les expatriés en raison des fluctuations de change et de l'impact de l'inflation sur les biens et services. La Tunisie occupe la 113e place, elle se place ainsi devant Rabat (116e) et Casablanca (126e) et devient ainsi la ville du Maghreb où la qualité de vie est la meilleure. Bagdad conserve sa dernière place au classement des 230 villes de la liste globale.

Tableau 1-14: Classement Mondial de la Tunisie d'après l'enquête de Qualité de vie 2016

Source: *Global Quality of Living Survey 2016*

Pays/Economie	Ville	Rang
Autriche	Vienne	1
Suisse	Zurich	2
Nouvelle-Zélande	Auckland	3
Corée du sud	Séoul	73
Pologne	Varsovie	79
Chili	Santiago	94
Pologne	Wroclaw	99
Tunisie	Tunis	113
Maroc	Rabat	116
Maroc	Casablanca	126
Egypte	Caire	171
Yémen	Sanaa	228
République Centrafricaine	Bangui	229
Iraq	Bagdad	230

4.2. Indice de Prospérité « Legatum » (15/19)

4.2.1. Présentation de l'indice

Le Legatum Institute a publié le 02 novembre 2015 sa nième édition intitulée « The 2015 Legatum Prosperity Index ». Cette étude fournit un indice composite qui est l'indice de prospérité (LPI) qui couvre 142 pays à travers le monde (représentant 96% de la population

mondiale et 99% du PIB global). Le LPI évalue la performance de chaque pays non seulement à l'échelle économique mais aussi sur d'autres piliers comme l'éducation, la santé, la liberté, l'opportunité des affaires, le capital social, la sécurité.

4.2.2. La Tunisie dans le classement

Le Classement de l'édition 2015 est mené par la Norvège, la Suisse et le Danemark. La Tunisie a régressé de 48 places par rapport à 2010 pour occuper la 97e place et fait partie des pays à prospérité « moyenne à tendance négative ».

Tableau 1-15: Classement de la Tunisie d'après l'indice de Prospérité « Legatum » 2015

Source: *Legatum Prosperity Index 2015*

Pays/Economie	Rang
Norvège	1
Suisse	2
Danemark	3
Corée du Sud	28
Pologne	29
Chili	33
Maroc	79
Tunisie	97
Egypte	110
Haïti	140
République Centrafricaine	142

4.2.3. Le classement de la Tunisie

Concernant les sous indices de performance de ce classement, la Tunisie a régressé par rapport au classement établi en 2014 excepté en matière de gouvernance où la Tunisie a gagné 8 places et passe de la 94ème à la 86ème place. La chute la plus vertigineuse se révèle en matière d'éducation, où la Tunisie a perdu 15 places en une année, passant de la 71ème place mondiale à la 86ème. En matière d'économie, la Tunisie se classe loin derrière le

Maroc qui fait partie du top 50 des pays à économie prospère.

La Tunisie se classe 91ème mondiale, cependant, devance le Maroc en matière de sécurité. La Tunisie est classée 76ème mondiale alors que le Maroc est classé 79ème.

S'agissant du classement de la Tunisie, deux autres chiffres alarmants sont à retenir au regard de la prospérité : en matière de capital social (136e) et en matière de libertés individuelles (118e).

4.3. Indice du Développement Humain : (16/19)

4.3.1. Présentation de l'indice

Publié le 14 Décembre 2015 par les Nations Unies, le rapport intitulé « Human Development Report » part du postulat (et ceci depuis la première édition 1990) que « *Les individus sont la vraie richesse d'une nation* »¹.

Pour évaluer cette vraie richesse, un indice composite est calculé pour 188 pays. Ce dernier intitulé « *Indice de Développement Humain* » (IDH) est une mesure de synthèse du niveau moyen atteint dans les dimensions clés du développement humain : une vie longue et saine, l'acquisition de connaissances et un niveau de vie décent. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions :

- Vie longue et en bonne santé, évaluée selon l'espérance de vie à la naissance qui est calculée à l'aide d'une valeur minimale de 20 ans et d'une valeur maximale de 85 ans.
- Accès à la connaissance, mesuré au moyen du nombre d'années de scolarisation pour les adultes âgés de 25 ans et de la durée attendue de scolarisation pour les enfants en âge d'entrer à l'école. Ces deux indices sont combinés dans un indice d'éducation à l'aide d'une moyenne arithmétique.
- Niveau de vie décent, mesuré par le revenu national brut par habitant

4.3.2. La Tunisie dans le classement

Pour l'édition 2015, les trois premières positions ont été attribuées respectivement à la Norvège, l'Australie et la Suisse. La Tunisie est classée dans la catégorie des pays à développement humain élevé, 96ème avec un IDH estimé à 0,721 et se classe avant l'Égypte (108e) et le Maroc (126e). Elle reste dans la catégorie des pays à développement humain élevé bien qu'elle ait perdu 2 places par rapport au classement de 2014. En queue de classement, c'est le Niger qui occupe la dernière place mondiale avec un IDH estimé à 0,337.

¹ Source : UNPD

Tableau 1-16: Classement Mondial de la Tunisie d'après l'Indice du Développement Humain 2015

Source: *Indice de Développement Humain 2015*

Pays/Economie	Rang	Score
Norvège	1	0,944
Australie	2	0,935
Suisse	3	0,93
Corée du Sud	17	0,898
Pologne	36	0,843
Chili	42	0,832
Tunisie	96	0,721
Egypte	108	0,69
Maroc	126	0,628
Burkina Faso	186	0,391
République Centrafricaine	187	0,350
Niger	188	0,337

4.3.3. Le classement de la Tunisie

D'après ce rapport, le Tunisien moyen a une espérance de vie à la naissance de 74.8 ans.

Il poursuit ses études pendant un peu plus de 14 ans (en considérant que la scolarité commence à 6 ans, on

déduit qu'il quitte l'école à l'âge de 20 ans).

Concernant le niveau de vie, 4.9% de la population Tunisienne vit : dans la quasi-pauvreté (3.2%), dans la pauvreté (1.5%), dans l'extrême pauvreté (0.2%).

4.4. Indice Global de Compétitivité des Talents (17/19)

4.4.1. Présentation de l'indice

L'école de commerce INSEAD, ensemble avec le *Human capital leadership institute* et Adecco, ont publié 19 Janvier 2016 la 3ème édition du "*Global Talent Competitiveness Index*" (GTCI).

Pour calculer le score de chaque pays, six critères sont évalués par les

experts : Le plan de développement des talents et compétences, l'attraction des talents, la croissance des talents, la fidélisation des compétences, l'incitation à l'emploi et à la formation professionnelle et le développement des connaissances générales de ses ressources humaines.

4.4.2. La Tunisie dans le classement

Pour la troisième année consécutive, la Suisse domine ce classement dans lequel la Tunisie occupe la 73ème place sur 109 pays pris en compte. Le reste du podium est complété par Singapour (2ème) et le Luxembourg (3ème). La Tunisie se classe avant l'Egypte 88^e et le Maroc 93^e.

Pays/Economie	Rang	Score
Suisse	1	72.648
Singapour	2	71.456
Luxembourg	3	68.978
Chili	34	52.587
Corée du Sud	37	52.448
Pologne	38	52.085
Tunisie	73	39.85
Egypte	88	34.748
Maroc	93	33.227
Ethiopie	107	26.608
Burkina Faso	108	24.965
Madagascar	109	22.725

Tableau 1-17: Classement de la Tunisie selon l'Indice Global de la Compétitivité des Talents

Source: Global Talent Competitiveness Index 2016

4.4.3. Le classement de la Tunisie

La Tunisie est classée 92e (44.74/100) sur le plan de développement des talents et compétences, 100e (37.97/100) au niveau de l'attraction des talents, 80e (36.40/100) en termes de croissance des talents, 61e (49.49/100) sur le plan de la fidélisation des compétences, 54e (40.68/100), sur le plan des incitations à l'emploi et à la formation professionnelle, et à la même position, soit 54e (29.83/100) au niveau du développement des connaissances générales de ses ressources humaines.

4.5. Indice du Progrès Social (18/19)

4.5.1. Présentation de l'indice

La « *Social Progress Imperative-SPI* » a publié le 19 avril 2015 une nouvelle édition du « *Social Progress Index* », un indicateur complémentaire au PIB analysant 133 pays (couvrant 94% de la population mondiale. D'après l'éditeur, le progrès social peut se définir comme étant « *la capacité d'une société à répondre aux besoins humains fondamentaux de ses citoyens, en leur permettant d'améliorer leur qualité de vie et de créer des conditions permettant à l'ensemble des individus d'atteindre leur plein potentiel* ». Pour les auteurs de l'étude, le progrès social d'un pays n'est pas exclusivement dépendant de ses performances économiques, plus précisément de son produit intérieur brut (PIB).

En se basant sur cette définition, l'indice de progrès social s'appuie sur trois dimensions. D'abord, la capacité d'une société à satisfaire les besoins de base de ses citoyens (la qualité du système de santé, l'accès à l'eau, le logement ou la sécurité), ensuite les fondations d'un bien-être durable (l'éducation, la santé ou un environnement écologique soutenable) et enfin les opportunités, c'est-à-dire tout ce qui donne au citoyen la possibilité de s'accomplir (les droits personnels, la liberté, la tolérance ou l'accès à l'éducation supérieure).

L'indice répartit les pays en six niveaux (Très élevé, Elevé, Moyen élevé, Moyen faible, Faible et Très faible).

Tableau 1-18: Classement Mondial de la Tunisie suivant l'Indice du Progrès Social 2015

Source: Social Progress Imperative-SPI 2015

4.5.2. La Tunisie dans le classement

La Norvège arrive en tête selon le rapport avec un score de 88,36/100, devant la Suède (88,06) et la Suisse (87,97). La Tunisie occupe la 67e position (28e sur 50 pays dans la première édition 2013).

Pays/Economie	Rang	Score
Norvège	1	88,36
Suède	2	88,06
Suisse	3	87,97
Chili	26	78,29
Pologne	27	77,98
Corée du Sud	29	77,7
Tunisie	67	64,92
Egypte	89	59,91
Maroc	91	59,56
Afghanistan	131	35,4
Tchad	132	33,17
République Centrafricaine	133	31,42

4.5.3. Le classement de la Tunisie

Pour les besoins de base de ses citoyens, la Tunisie est noté 81.13/100 et se trouve à la 52e place (la qualité du système de santé (97.03/100), l'accès à l'eau (85.03/100), le logement ou la sécurité (76.02)). Au niveau de la dimension des fondations d'un bien-être durable, la Tunisie se classe 73e avec un score 68.43/100 (l'éducation (92.03/100).

Accès à l'information et communication (69.67/100), la santé (71.13/100) et un environnement écologique soutenable (40.89/100) et enfin au niveau des opportunités, la Tunisie obtient un mauvais score de 45.20/100 et occupe la 84e position (les droits personnels (57.99/100), choix et liberté personnelle (59.87), la tolérance (34.81) et l'accès à l'éducation supérieure (28.14)

4.6. Indice de la Performance Environnementale (19/19)

4.6.1. Présentation de l'indice

L'Université de Yale et le Forum économique mondial viennent de rendre public le 24 Janvier 2016 les conclusions sur leur indice 2016 relatif à la performance environnementale. Cet indice publié tous les 2 ans fournit un classement de 180 pays sur leur performance

environnementale et leurs efforts pour protéger la santé humaine et les écosystèmes.

L'indice composite EPI (*Environmental Performance Index*), présenté dans ce rapport, est construit à la base de deux dimensions (la santé de

l'environnement et la vitalité de l'écosystème). Ces deux dernières sont constituées à partir de 9 catégories : pêche, agriculture, forêts, climat et énergie, qualité de

l'air, impacts sur la santé, eau et hygiène, biodiversité et habitat ainsi que les ressources aquatiques. Ces catégories sont calculées à partir de 20 indicateurs combinés.

4.6.2. La Tunisie dans le classement

Les pays les plus verts au monde sont la Finlande (1e), l'Islande (2e) et la Suède (3e) pour le classement des pays sélectionnés sur 180 pays). La Tunisie occupe la 53e position avec un score de 77.28/100 et devance des pays comme le Maroc (64^{ème} avec 74.18/100) ou la Corée du Sud (80^{ème} avec 70.61/100). Les pays les moins performants de la planète sont la Somalie (180e), l'Erythrée (179e) et Madagascar (178e).

Pays/Economie	Rang	Score
Finlande	1	90.68
Islande	2	90.51
Suède	3	90.43
Pologne	38	81.26
Chili	52	77.67
Tunisie	53	77.28
Maroc	64	74.18
Corée du Sud	80	70.61
Egypte	104	66.45
Madagascar	178	37.10
Erythrée	179	36.73
Somalie	180	27.66

Tableau 1-19: Classement de la Tunisie d'après l'Indice de Performance Environnemental 2016

Source: Environmental Performance Index 2016

4.6.3. Le classement de la Tunisie

Sur l'indicateur « qualité de l'air » de la Tunisie, indicateur pour lequel, elle enregistre un score de 91.2/100 et se classe ainsi 35^{ème}. Le pays réalise une autre belle performance pour l'indicateur de la pêche avec 61.8/100, la Tunisie est à la 29^{ème} place.

La Tunisie obtient de moins bons classement lorsqu'il s'agit de l'indicateur de l'eau et Hygiène" (81.08/100 et 83^{ème}), de l'indicateur des "Impacts sur la

santé" (71.02/100 et 90^{ème}) mais aussi quand il s'agit de l'indicateur "Climat et énergie" (73.94/100 et 66^{ème}).

Au niveau de l'indicateur "Agriculture" (recensant la balance de nitrogène et son efficacité), le pays est noté 100/100 et se retrouve à la 108^{ème} place. Pour l'indicateur de la "biodiversité et de l'habitat », la Tunisie obtient un score de 61.04/100 et s'enregistre à la 139^{ème} place.

B. Positionnement de la compétitivité entre la Tunisie

La multiplication des rapports rendus publics par diverses institutions internationales visant l'attribution d'un score ou d'un indice et permettant de classer divers pays du monde, nous amène à poser la question de l'interprétation des rapports et des classements.

Pour répondre à ces questions, nous avons, dans un premier temps, essayé de synthétiser 19 rapports en 4 grands domaines portant sur (i) des indicateurs à caractère général, (ii) des indicateurs de marchés, (iii) des indicateurs de compétitivité technologique et (iv) des indicateurs de cadre de vie.

Etant donné l'hétérogénéité des indicateurs au sein d'un même domaine, la non-homogénéité du panel pays d'un rapport à un autre, nous avons jugé utile dans ce rapport de calculer la distance qui sépare la Tunisie du groupe de référence

(Corée du sud, Pologne, Chili, Maroc et Chili) ; pour ce faire la méthodologie suivante a été adoptée :

- Nous avons harmonisé les scores des 19 indicateurs par la méthode de la distance de la frontière, pour pouvoir plus facilement les comparer entre eux (tous les scores sont redéfinis de 0 à 100).
- Nous avons attribué, ensuite, un score pondéré au groupe de référence pour les 19 indicateurs. Les pondérations ont été calculées à partir du nombre des produits en commun parmi le top 100 des produits exportés vers l'EU.
- Nous avons, par la suite, calculé la distance moyenne pondérée par le nombre d'indicateurs dans les 4 piliers.

Tableau 1-20: Les pondérations du groupe de référence

Source: IACE

Groupe de référence	Pondérations	Nombre de produits en commun
Maroc	32%	40
Egypte	27%	34
Chili	17%	21
Pologne	14%	18
Corée du sud	10%	12

L'analyse des résultats qui figurent dans le tableau ci-dessous laisse montrer que la Tunisie s'est maintenue, en 2015, à la même distance du groupe de référence retenu en comparaison à 2014. La distance passe de 7.49 à 7.43. La réduction de la distance globale permet certainement à la Tunisie de mieux se positionner.

Ce rapprochement s'explique par la réduction de la distance de

l'ensemble des domaines, les gains ont été observés notamment dans les domaines en rapport avec le cadre de vie (gain de 1.91) et ceux de la compétitivité technologique (gain de 1.68), par ailleurs, dans l'ensemble et, par domaine, les distances de la Tunisie tantôt s'éloignent, tantôt se rapprochent du groupe.

Ainsi, bien que par rapport aux indicateurs à caractère général, la

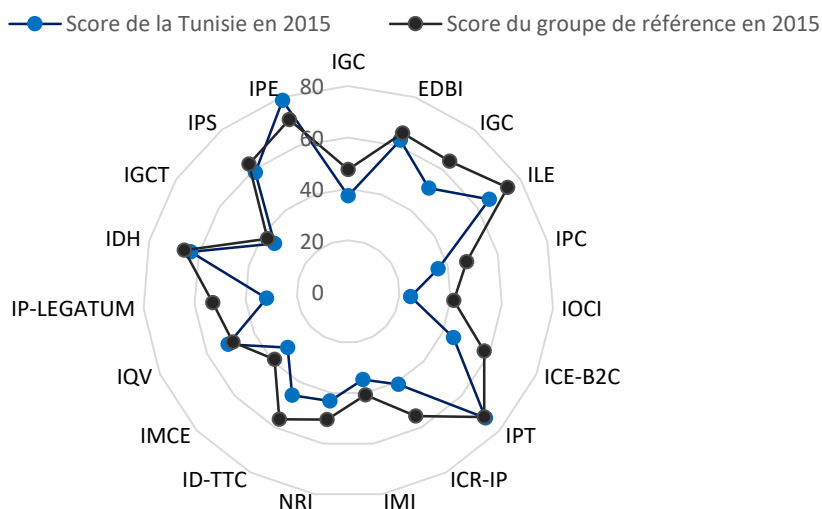
distance qui sépare la Tunisie du groupe de référence s'est élargi de 0.54 malgré l'amélioration observée au niveau de l'indice de liberté économique (gain de 6.47). Les détails figurent dans le tableau suivant

Indice	Distance par rapport au groupe de référence	
	2014	2015
Indicateurs à caractère général	8,25	9,24
Indice Global sur la Compétitivité	9,09	10,23
Indice de la Facilité de faire des Affaires	3,02	2,85
Indice de Globalisation	11,13	13,21
Indice de Liberté Economique	7,40	8,56
Indice de Perception de la Corruption	10,62	11,35
Indicateurs des Marchés	10,73	10,86
Indice d'Ouverture au Commerce International	16,92	16,92
Indice du Commerce Electronique d'Entreprise à Consommateur B2C	12,96	12,96
Indicateur d'Attractivité et de Compétitivité Fiscale	-1,07	-0,58
Indicateurs d'attractivité et de compétitivité du secteur financier	16,92	14,13
Indicateurs de compétitivité technologique	8,31	7,66
Indice Mondial de l'Innovation	3,61	6,00
Indice NRI	8,18	7,24
Indice de Développement des TIC	14,60	10,59
Indice Mondial de la Capacité Entrepreneuriale	6,83	6,83
Indicateurs du cadre de vie	5,40	3,49
Indice de qualité de vie	-2,02	-2,02
Indice de prospérité « Legatum »	14,91	20,96
Indice du Développement Humain	3,07	2,56
Indice Global de Compétitivité des Talents	2,24	3,29
Indice du Progrès Social	3,85	4,06
Indice de la Performance Environnementale	2,93	-7,91
Distance Globale	7,49	7,43

Indicateurs	Abréviation	Score de la Tunisie en 2015	Score de la Tunisie en 2014
INDICATEURS A CARACTERE GENERAL		50,50	59,75
Indice Global de la Compétitivité	IGC	37,33	47,56
Ease of doing business index	EDBI	62,40	65,25
Indice de Globalisation	IG	51,05	64,26
Indice de Liberté Economique	ILE	65,60	74,16
Indice de Perception de la Corruption	IPC	36,14	47,49
INDICATEURS DES MARCHÉS		45,68	56,53
Indice d'Ouverture au Commerce International	IOCI	24,32	41,24
Indice du Commerce Electronique d'Entreprise à Consommateur B2C	ICE-B2C	44,78	57,74
Indicateur d'Attractivité et de Compétitivité Fiscale	IPT	72,60	72,02
Indicateurs d'attractivité et de compétitivité du secteur financier	ICR-IP	41,00	55,13
INDICATEURS DE LA COMPÉTITIVITÉ TECHNOLOGIQUE		38,99	46,65
Indice Mondial de l'Innovation	IMI	34,73	40,73
Indice NRI	NRI	43,24	50,49
Indice de Développement des TIC	ID-TIC	45,88	56,46
Indice Mondial de la Capacité Entrepreneuriale	IMCE	32,11	38,94
INDICATEURS DE CADRE DE VIE		53,02	56,51
Indice de qualité de vie	IQV	51,09	49,07
Indice de prospérité « Legatum »	IP-LEGATM	31,91	52,87
Indice du Développement Humain	IDH	63,26	65,82
Indice Global de Compétitivité des Talents	IGCT	34,30	37,59
Indice du Progrès Social 2015	IPS	58,83	62,89
Indice de Performance Environnemental 2016	IPE	78,74	70,83

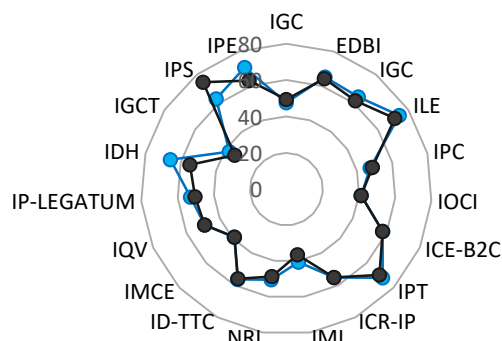
Le groupe de référence : Corée du sud, Pologne, Chili Maroc et Egypte.

Tunisie vs groupe de référence 2015



Tunisie vs groupe de référence 2014

—●— Score de la Tunisie en 2014 —●— Score du groupe de référence en 2014



Evolution de la distance séparant la Tunisie du groupe de référence entre 2014 et 2015

Indicateurs	Distance par rapport au groupe de référence		
	2014	2015	
INDICATEURS A CARACTERE GENERAL	8,25	9,24	↘
Indice Global sur la Compétitivité	9,09	10,23	↘
Indice de la Facilité de faire des Affaires	3,02	2,85	↗
Indice de Globalisation	11,13	13,21	↘
Indice de Liberté Economique	7,40	8,56	↘
Indice de Perception de la Corruption	10,62	11,35	↘
INDICATEURS DES MARCHÉS	10,73	10,86	↘
Indice d'Ouverture au Commerce International	16,92	16,92	→
Indice du Commerce Electronique d'Entreprise à Consommateur B2C	12,96	12,96	→
Indicateur d'Attractivité et de Compétitivité Fiscale	-1,07	-0,58	↘
Indicateurs d'attractivité et de compétitivité du secteur financier	16,92	14,13	↗
INDICATEURS DE LA COMPÉTITIVITÉ TECHNOLOGIQUE	8,31	7,66	↗
Indice Mondial de l'Innovation	3,61	6,00	↘
Indice NRI	8,18	7,24	↗
Indice de Développement des TIC	14,60	10,59	↗
Indice Mondial de la Capacité Entrepreneuriale	6,83	6,83	→
INDICATEURS DE CADRE DE VIE	5,40	3,49	↗
Indice de qualité de vie	-2,02	-2,02	→
Indice de prospérité « Legatum »	14,91	20,96	↘
Indice du Développement Humain	3,07	2,56	↗
Indice Global de Compétitivité des Talents	2,24	3,29	↘
Indice du Progrès Social 2015	3,85	4,06	↘
Indice de Performance Environnemental 2016	2,93	-7,91	↗
DISTANCE GLOBALE	7,49	7,43	↗

p

Chapitre 2 : Compétitivité, dynamiques, productivité et perceptions

Après avoir présenté dans le premier chapitre le positionnement de la compétitivité de la Tunisie suite à une revue de 19 classements, une deuxième lecture de l'évolution de la compétitivité de l'économie, s'avérait intéressante selon une approche d'analyse des dynamiques qui l'influence, ce qui sera présentée dans la première section. Une deuxième section explique l'influence des productivités des facteurs et global sur la compétitivité de la Tunisie. La troisième section s'intéressera à l'influence de la perception des agents ; entreprises ou ménages sur la compétitivité.

A- Compétitivité et dynamiques (économique, sociale, régionale et financière)

Cette section présente l'état des lieux de la compétitivité de l'économie tunisienne en passant en revue la dynamique de la croissance économique, la dynamique sociale, la dynamique régionale, la dynamique du marché du travail et la dynamique du marché financier.

1. La Dynamique de la Croissance Economique

1.1. La Croissance Economique

1.1.1. Aperçu Général

Etant définie comme la variation de la richesse intérieure, l'examen de l'évolution de la croissance de l'économie tunisienne depuis 1970 montre que la Tunisie réalise sur une longue période d'importantes performances économiques. Depuis 1970, la Tunisie n'affichait des taux de croissance négatifs qu'en 1973 (-0.65), 1986 (-1.45) et en 2011 (-1.91).

Considérant la période d'analyse 1970-2015, le taux de croissance le plus faible a été observé en 2011 et ce suite à la révolution de janvier 2011. En 2015, le taux de croissance a été de l'ordre de 0,8% contre 0,5% prévu par la Loi de Finances 2015.

Cette évolution négative observée en 2011 n'est pas la première de l'histoire de l'économie tunisienne. Comment s'en sortir ? La question est plus que jamais d'actualité,

particulièrement du fait que les reprises observées en 1974 et en 1987 étaient liées aux conditions favorables et à l'amélioration des termes de l'échange de la Tunisie à partir de 1974 et à l'adoption du PAS en 1986 :

- En 1986, la Tunisie avait également connue aussi une crise aigüe et pour s'en sortir, il fallait adopter le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) qui est venu mettre fin à la crise de la Balance des Paiements courants. Entre 1986 et 1992, le taux de croissance de l'économie est effectivement passé de -.45% à 7.8%.
- De même, en 1973, la Tunisie avait également connu un fléchissement de son taux de croissance, ainsi, il a fallu attendre

la flambée des cours de pétrole et des matières premières ainsi que la forte pluviométrie qui avait

caractérisé cette période : c'est la phase des mannes célestes.

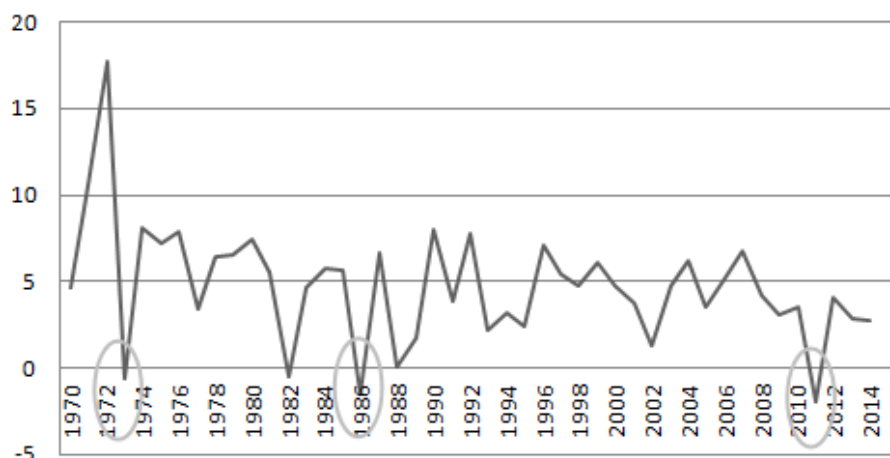


Figure 2.1 : La croissance en Tunisie 1970-2015

Source : Banque Mondiale

1.1.2. Contribution des Secteurs à la Croissance du PIB

La croissance observée en 2015 fut beaucoup plus entraînée par la croissance observée au niveau des services non marchands (1.3 points) et par la croissance observée dans la production agricole (0.8 point). Par ailleurs, l'industrie manufacturière, non manufacturière ainsi que les

services marchands ont tiré vers le bas la croissance économique et leur contribution a été négative, soit, de -0.4 pour les industries manufacturières, -1.4 pour les industries non manufacturières et -1.7 pour les services marchands.

	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Agriculture & Pêche	0,0	-0,3	0,8	0,1	-0,1	0,8	-0,9	0,8
Manufacturières	1,1	1,2	0,6	1,3	0,6	-0,3	0,6	-0,4
Non Manufacturières	-0,5	0,2	0,0	1,6	-0,2	0,1	0,5	-1,4
Services Marchands	1,8	2,9	3,6	2,9	3,3	1,6	2,5	-1,7
Services non Marchands	1,6	0,8	1,0	0,9	1,0	1,0	0,6	1,3

Tableau 2-1 : La contribution sectorielle à la croissance (en points de pourcentage)

Source : INS

1.1.3. Contribution des Facteurs de Production à la Croissance

L'évolution de la croissance du PIB a été expliquée par différentes sources de croissance. Après avoir passé en revue la contribution sectorielle, nous examinerons, à ce niveau, la décomposition de la croissance selon la contribution des facteurs de production.

Théoriquement, la croissance économique est expliquée par l'accumulation des facteurs de production (capital et travail) et par la productivité globale des facteurs (PGF). L'analyse de la contribution factorielle à la croissance permet d'enregistrer un remarquable recul de la contribution du facteur capital en

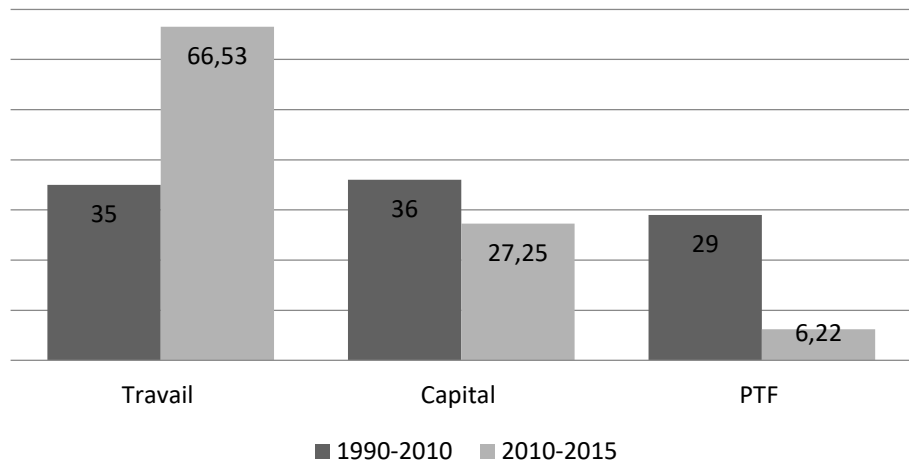
contrepartie d'une augmentation de celle du facteur travail.

La figure suivante montre qu'à partir de 2010, l'accumulation moyenne du facteur travail a presque doublé par rapport à la période 1990-2010. Par contre, la contribution moyenne du facteur capital a diminué de 8.75 points.

Depuis la révolution, l'économie tunisienne a une croissance qui s'explique en grande partie par l'accumulation des facteurs de production : 71 % entre 1990 - 2010 et 93.78 % entre 2010 - 2015.

Figure 2.2 : Evolution de la contribution des facteurs de production à la croissance économique

Source : ITCEQ



Après la révolution, le choc d'une contribution négative du facteur capital en 2011 semble s'atténuer. Toutefois, la PGF continue à enregistrer des valeurs faibles voire négatives à partir de 2013 comme indiqué dans la figure ci-dessous. La PGF étant négative pour l'ensemble

de l'économie et notamment dans l'industrie manufacturière. Il s'ensuit que l'économie tunisienne souffre d'une faible productivité des facteurs de production. Cette faiblesse, au niveau de la productivité, est la résultante d'une mauvaise allocation des ressources entre les secteurs.

Tableau 2-2 : La PGF Sectorielle en %

Source : ITCEQ

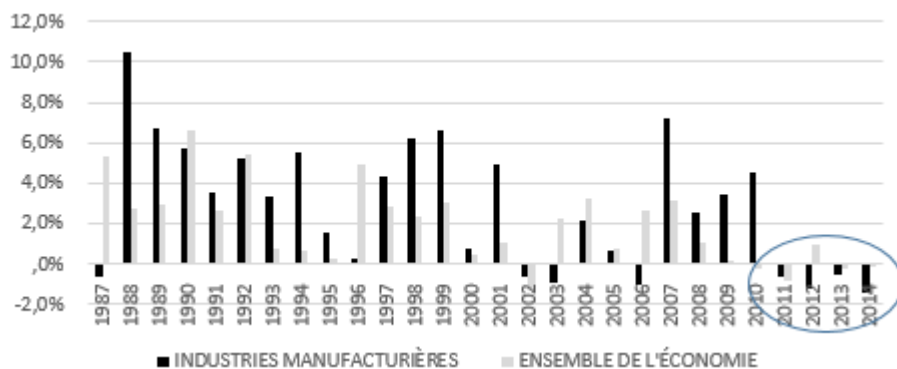
	Industries Manuf.	Agriculture & Pêche	Industries Non Manu.	Services Marchands	Administration	L'Ensemble
1975	-16,3%	2,7%	-1,3%	4,0%	1,8%	-,2%
1980	6,5%	6,5%	-1,2%	1,4%	6,4%	3,3%
1990	5,7%	3,7%	5,7%	2,2%	3,7%	6,6%
2000	,8%	-2,6%	-1,6%	-2,4%	7,0%	,4%
2010	4,5%	-9,6%	-12,3%	,7%	4,3%	-,2%
2011	-,6%	16,1%	-10,2%	-3,9%	6,1%	-,8%
2012	-1,2%	1,9%	1,1%	2,2%	1,6%	,9%
2013	-,5%	-1,1%	-3,2%	,7%	1,1%	-,2%
2014	-1,4%	1,3%	-2,3%	,4%	3,1%	-,1%

La croissance observée depuis 2011 est plutôt basée sur l'exploitation du facteur travail. Cette situation, causée par une faible productivité du travail, ne présente pas un avantage à moyen et long terme pour atteindre des gains suffisamment importants de

productivité et donc amorcer des rythmes de croissance élevés. Par ailleurs, la volatilité de la PGF implique de faibles chances pour relancer la croissance et atteindre un taux suffisamment élevé sur le moyen et long terme.

Figure 2.3 : Evolution de la PGF dans l'ensemble de l'économie et dans l'Industrie Manufacturière (En %)

Source : INS



1.1.4. La contribution des composantes de la demande à la croissance

En économie ouverte, l'équilibre macroéconomique est défini par la relation suivante qui décrit l'identité : Ressources = Emplois.

$$\text{PIB} = C + I + G + (X - M)$$

Avec:

- PIB = la richesse nationale ;
- C = la consommation ;
- I = l'investissement ;
- X = les exportations ;
- M = les importations ;
- G = les dépenses publiques, composées des dépenses de consommation publique ou titre I du budget de l'Etat (Budget de fonctionnement) et des dépenses d'investissement public ou titre II du budget de l'Etat (Budget de développement) ;
- C+G = la consommation globale ;
- (C+I+G) = la demande intérieure ;
- I = FBCF + variation de stocks ou la FBCF désigne les immobilisations corporelles et incorporelles.

L'analyse de la contribution de la demande intérieure et de la demande extérieure à la croissance économique fait ressortir qu'en dépit de la forte ouverture, la croissance en Tunisie est loin d'être soutenue par l'extérieur. La demande intérieure représente par excellence une locomotive à la croissance économique. En effet, comme le montre le tableau ci-dessous, sur les 5 dernières années d'étude, la contribution du commerce extérieur était négative dans plus de la moitié des observations.

Depuis l'an 2000, la Production Intérieure Brute provenait essentiellement de la demande intérieure. La consommation des

ménages reste un facteur significatif dans l'explication de la croissance. Bien que la demande intérieure accapare la plus grande partie de la croissance, la contribution des investissements reste faible voire négative notamment en 2014 et 2015.

La faiblesse de la contribution de l'investissement dans la croissance s'explique par l'absence d'un climat des affaires favorable et par le phénomène d'attentisme quant à la mise en place des réformes (PPP, lois sur la concurrence, Code d'investissement, lois bancaires).

Le tableau suivant indique qu'en Tunisie, la croissance économique est tirée par la consommation.

Tableau 2-3 : Contribution des composantes de la demande à la croissance économique (2000-2015)

Source : INS

	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Demande Intérieure	2.6	2.1	-0.1	-0.3	2.4	1.3	2.5	1.8
Consommation Globale	2.4	2.8	-0.6	2.2	1.8	2.9	2.6	3.4
Consommation Privée	1.4	2.3	-0.4	1.6	1.4	2.1	2	2.6
Consommation Publique	0.9	0.4	-0.2	0.6	0.5	0.8	0.6	0.8
Investissement	0.2	-0.7	0.5	-2.5	0.6	-1.7	-0.2	-1.6
Exportation	1.7	1.9	3.1	-1.7	1.5	1.1	-0.2	-1.3

1.1.5. Comparaison Régionale

Comparée à des économies au niveau de revenus similaires, la Tunisie enregistre en 2015 une croissance inférieure à celle du Maroc, de la Jordanie, de l'Egypte et de l'Algérie. Par ailleurs, ce taux observé est de loin inférieur à la moyenne mondiale, à la moyenne des économies des Pays en Développement ainsi qu'à la moyenne des pays de la zone MENA qu'ils soient pétroliers ou pas.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler qu'en 1992, notre taux de croissance était supérieur à celui du Maroc (-2.9), à celui de la région MENA (4.8) et à celui de la Turquie (-5.03) mais inférieur à celui de la Jordanie (18%). De 1997 à 2007, la Tunisie avait une croissance annuelle moyenne d'environ 5% ce qui l'a classé parmi les pays ayant les plus forts résultats économiques de la région MENA dont le taux de croissance annuel moyen n'a pas dépassé 4.3%.

Tableau 2-4 : Croissance économique réelle (%)

Source : Banque Mondiale

Pays	2013	2014	2015	2016 prévue	2017 prévue	2018 prévue
Régions/économies						
MENA	0,6	2,5	2,5	5,1	5,8	5,1
Pays en Développement	5,3	4,9	4,3	4,8	5,3	5,3
MENA (Pays pétroliers)	-1	2,3	1,7	6,2	7	5,6
MENA (pays non pétroliers)	2,9	2,8	3,5	3,5	4,1	4,4
Monde	2,4	2,6	2,4	2,9	3,1	3,1
Pays						
Algérie	2,8	3,8	2,8	3,9	4	3,8
Egypte	2,1	2,2	4,2	3,8	4,4	4,8
Jordanie	2,8	3,1	2,5	3,5	3,8	4
Maroc	4,7	2,4	4,7	2,7	4	4
Tunisie	2,9	2,7	0,5	2,5	3,3	4,5

En terme de prévision, la Banque Mondiale estime qu'à partir de 2016, il y aura une reprise de la croissance économique suivant un rythme lent

mais sûr et la Tunisie retrouvera sa croissance d'avant la révolution à partir de 2018 soit 4.5 %.

1.2. L'Investissement

Le taux l'investissement, exprimé comme étant le rapport de l'investissent total (Public et Privé : Local et les IDE) au PIB, est plafonné depuis 2011 autour de 21% avec une tendance à la baisse. Cette baisse s'explique à la fois par un

fléchissement des investissements publics et des investissements privés locaux et étrangers.

Si pour le secteur privé, local ou étranger, la baisse du taux d'investissement s'explique d'une part

par l'absence d'un climat des affaires favorable, et d'autre part, par l'absence d'une vision économique ; pour l'investissement public, la baisse s'explique plutôt par les retards observés dans l'exécution des projets publics, dus, entre autres, aux revendications sociales.

Comparée à des économies à niveau de développement similaires, la Tunisie enregistre depuis 2011 des valeurs décroissantes de son taux

d'investissement. Néanmoins, ce taux demeure élevé par rapport à celui de l'Egypte mais de loin inférieur à celui de la Jordanie ou du Maroc : « l'effet révolution » semble avoir un impact sur l'évolution des taux d'investissement surtout, qu'avant cette période, le taux d'investissement de la Tunisie dépassait tantôt celui de la Jordanie tantôt celui du Maroc. Les figures suivantes illustrent cette évolution comparée.

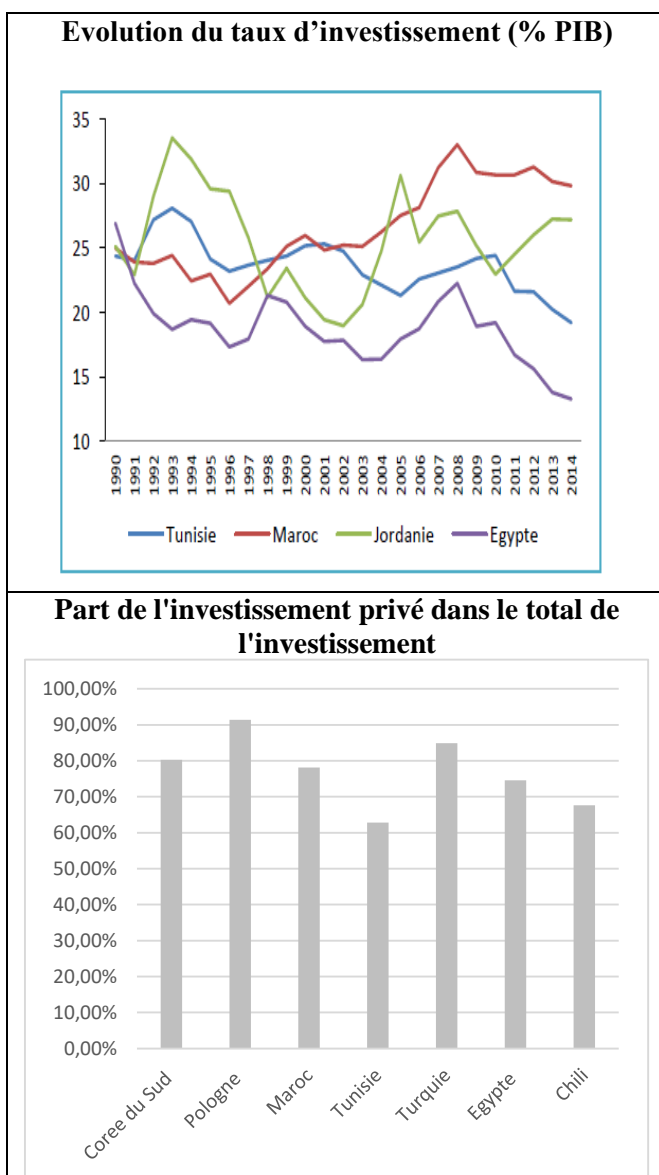


Figure 2.4 : Taux et part d'Investissement : Comparaison régionale
Source : INS & Banque Mondiale

1.3. La Compétitivité Externe

1.3.1. Les Exportations

La tendance de longue période des exportations est à la hausse mais à un rythme décroissant. Cette baisse s'explique principalement par l'augmentation des prix à l'export de plus de 1,3% et d'une baisse des prix à l'import de 2,5%.

En 2015, la croissance des exportations a été négative. Ceci

s'explique principalement par la baisse de la demande étrangère dans le secteur du tourisme et des activités connexes telles que les recettes de voyages. Cette baisse s'explique principalement par les attaques terroristes du Bardo en mars 2015 et de Sousse en juin 2015.

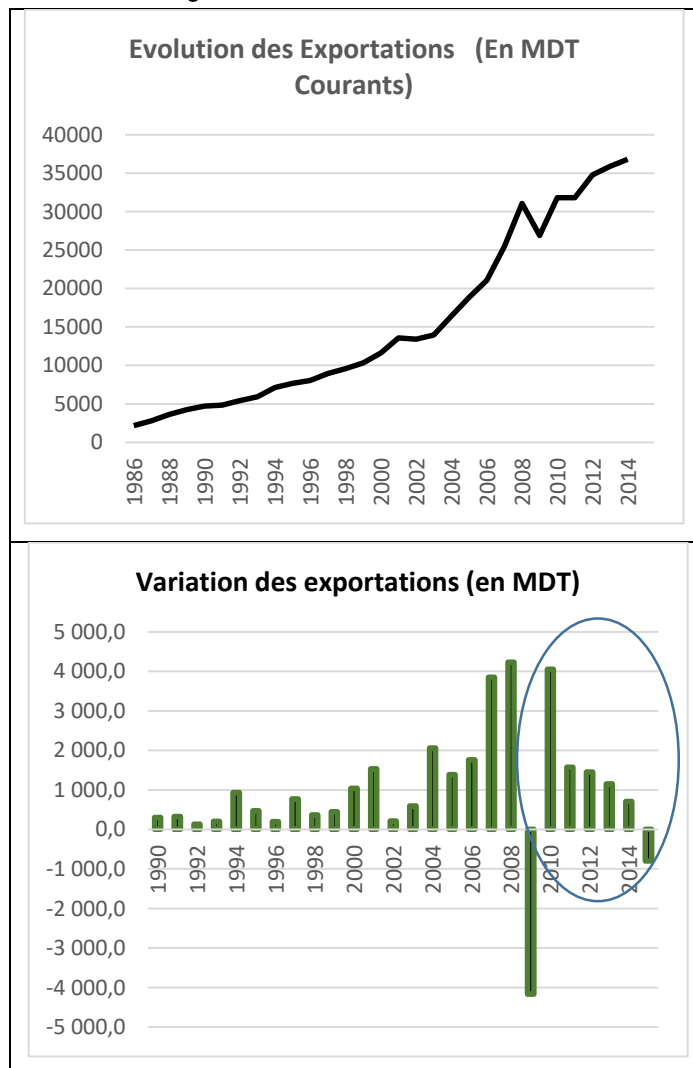


Figure 2.5 : Evolution des Exportations (En MDT Courants)

Source : INS

1.3.2. La Pénétration des Marchés :

La part de marché des biens exportés sur le marché principal de la Tunisie (l'Union Européenne) a été en moyenne de l'ordre de 55 %, loin des parts observées avant 2011 (aux alentours de 60%). Bien que les

exportations manufacturières représentent en moyenne 73 % de l'exportation des biens, cette part a tendance à baisser après la légère reprise observée en 2013.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2011-2014
Part de marché des exportations de biens sur l'UE	0,60	0,65	0,62	0,57	0,53	0,55	0,56	0,5525
Diversification des exportations : Plus l'indicateur (<i>Herfindha</i>) est élevé plus la diversification est faible								
Par produit	6,9	6,6	6,8	6,6	6,7	6,7	6,7	6,675
Par marché	12,4	12,9	11,7	12,9	11,4	11,3	11,2	12,15
Exportations manufacturières/ Exportations Marchandes.	71,6	75,4	76	73,2	71,3	73,1	71,2	73,2
Demande adressée de l'UE	-0,3	-11,2	10,2	4,2	-2,7	0,8	3,5	1,45
Taux de couverture	94,8	93,9	90,6	86,7	83,7	83,0	80,3	83,425

Tableau 2-5 : Evolution des indicateurs de la compétitivité externe

Source : ITCEQ

2. La Dynamique Sociale

2.1. La Pauvreté

Depuis 1985 et particulièrement entre 2000 et 2010, le taux de pauvreté extrême est passé de 3.5% à 1% soit une baisse de 2.5 points.

La Banque Mondiale a estimé, pour

2015, que 0.45 % de la population vivait avec 1,90 \$ par jour contre 0.4% en 2010, soit une augmentation de 0.5 points en 5 ans du taux de pauvreté extrême.

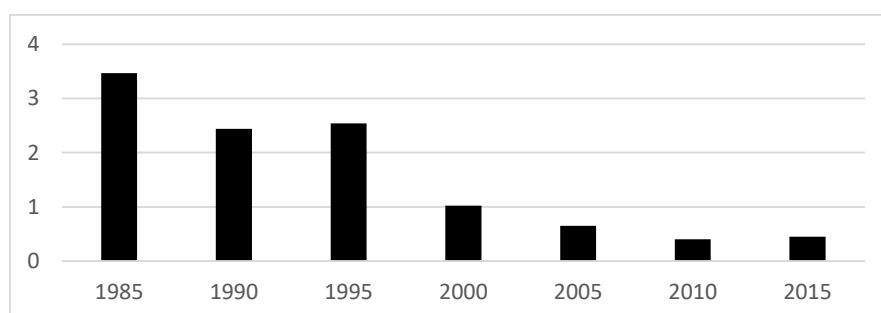


Figure 2.6 : Pauvreté à \$ 1,90 par jour (2011 PPA) %

Source : Banque Mondiale

Si le taux global de pauvreté s'est amélioré entre 2000-2010, depuis 2011 la situation s'est globalement dégradée dans toutes les régions. Avec un taux de pauvreté de 33% et 14.3% d'extrême pauvreté, le Centre-Ouest est la région la plus pauvre du pays, suivie par le Nord-Ouest (26%), le Sud-ouest (22%), le Sud-est (18%), le Nord-est (10%), le grand Tunis (10%).

La région bénéficiant le plus des résultats économiques dégagés par le pays, est le Centre-Est avec 8.2%. Le déséquilibre régional et l'accentuation de la pauvreté dans les régions de l'ouest peuvent s'expliquer, entre autres, par la quasi-absence d'un tissu d'entreprises privées et par la carence de l'Etat en matière de production.

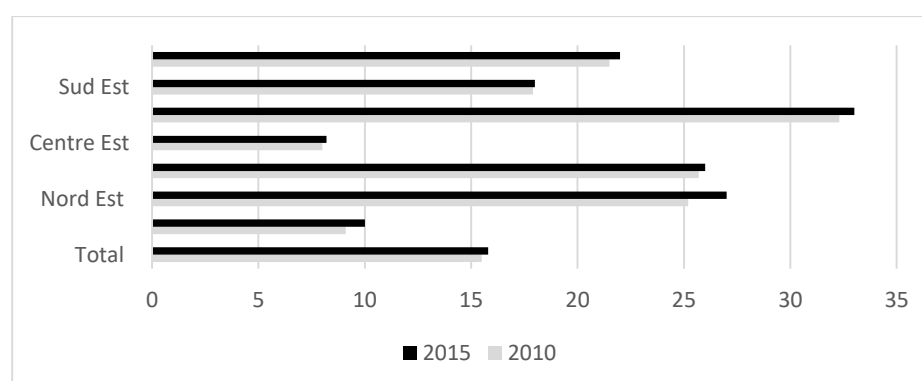


Figure 2.6 : Répartition de la pauvreté par région (en %)

Source : INS

2.2. L'Indice du Développement Humain

La Tunisie est classée parmi les premiers pays de l'Afrique ayant un Indice de Développement Humain (IDH) élevé. La croissance économique a contribué à une avancée considérable au niveau des indicateurs de développement humain, elle a permis de :

- Réduire le taux de mortalité infantile à moins de 170/00.
- Augmenter l'espérance de vie à la naissance à 75 ans.
- Faciliter l'accès aux services de base tels que 96% de la population a accès à l'eau potable et 90% de la population a accès aux améliorations des assainissements en 2015.

Indicateurs	1990	2000	2010	2015
Esperance de vie à la naissance, total (années)	70	73	75	75
Taux de mortalité infantile, moins de 5ans (pour 1000)	52	31	17	17
Ratio filles/garçons des inscriptions au primaire et au secondaire (%)	84	99	102	101
Sources d'eau potable améliorées (% de la population ayant accès)	82	89	96	96
Installation d'assainissements améliorés (% de la population ayant accès)	73	82	90	90

Tableau 2-6 :
L'évolution des IDH

Source : INS

3. La Dynamique du Marché du Travail

3.1. Positionnement

Comparativement à un ensemble de pays, la Tunisie enregistre les taux les plus élevés en matière de chômage et d'inégalités des chances entre les citoyens. La baisse du taux de chômage, à partir de 16.1% en 1996 à 12.8% en 2005, n'était pas suffisante pour rattraper les faibles taux de chômage enregistrés par la Malaisie, les pays à revenu

intermédiaire (tranche supérieure) : la Roumanie, le Maroc, la Turquie et la Jordanie. A partir de 2008, la Turquie a vu son taux de chômage s'accroître jusqu'à dépasser celui de la Tunisie. L'ouverture de ce pays aux mouvements internationaux des capitaux explique largement cette évolution divergente à celle de la Tunisie.

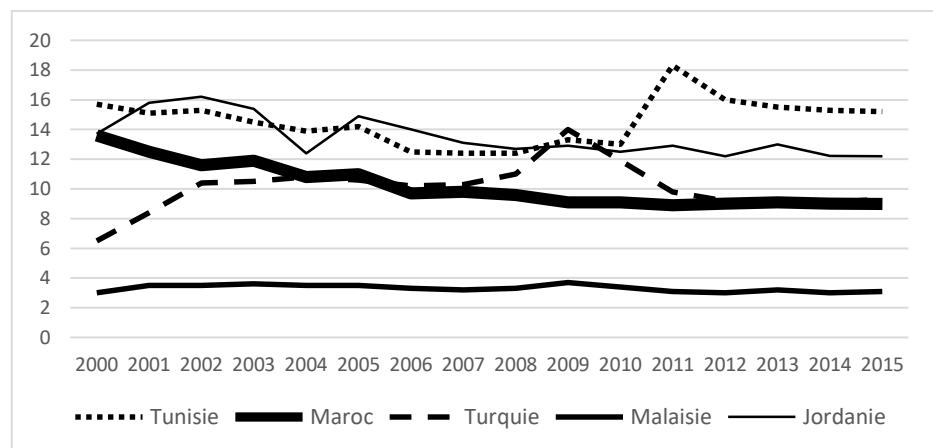


Figure 2.7 : Evolution du
Taux de chômage (En %)

Source : Banque Mondiale

3.2. Evolution de la Population Active

La population active est la population âgée de 16 ans à l'âge de la retraite. Elle comprend la population active occupée et la population active non occupée : si la population occupée ne pose pas problème du fait qu'elle soit composée de tous ceux qui exercent un emploi, la population non occupée n'est pas nécessairement au chômage.

En 2015, la population active est estimée à environ 4 millions d'habitants dont 800 milles ayant un

niveau d'instruction supérieur. La répartition de la population active est telle que :

- 1 millions de salariés sont occupés dans le secteur privé
- 500 milles sont auto entrepreneurs
- 650 milles sont des fonctionnaires de l'Etat
- 600 milles sont chômeurs
- 1,250 million sont repartis entre écoliers, étudiants, retraités, sous le drapeau, ...

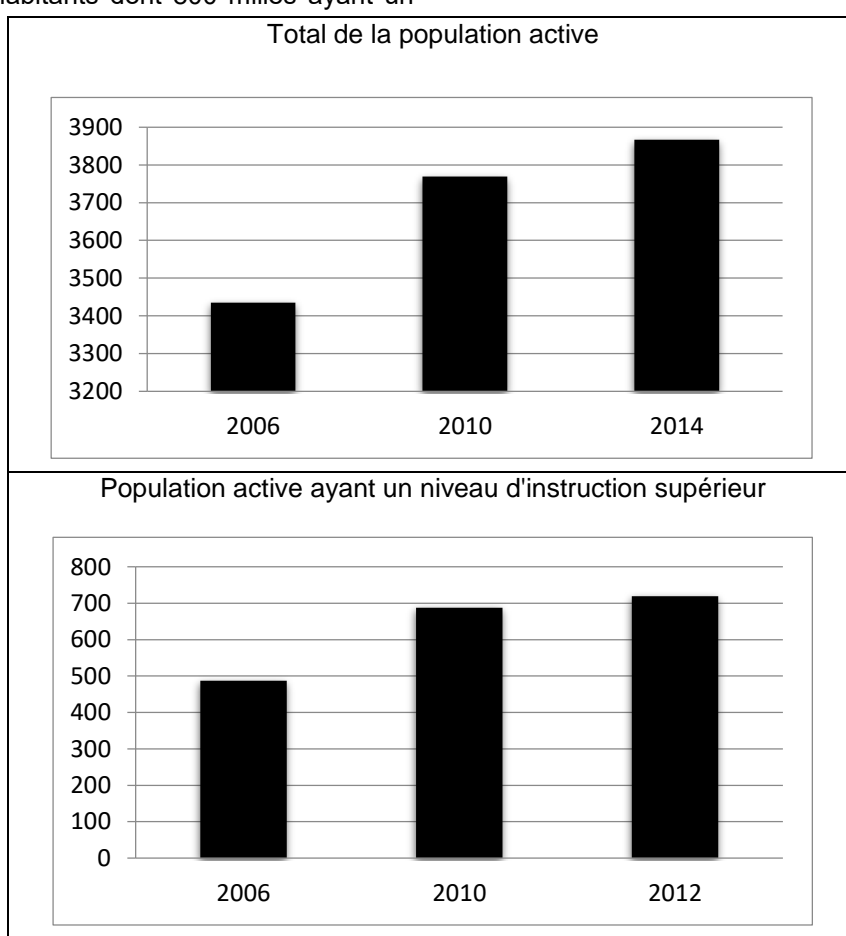


Figure 2.8 : Evolution de la population active (en milliers)

Source : INS

3.3. Evolution de la Population au Chômage

Avec plus de 600 000 chômeurs, la Tunisie enregistre, en 2015, un taux de chômage de l'ordre de 15.2 %, ce taux de chômage est élevé mais demeure inférieur de 3 points par rapport à celui observé en 2011. D'ailleurs, l'analyse du stock du chômage montre qu'en moyenne :

- 50 % des chômeurs sont au chômage pendant moins d'un an.
- 30% des chômeurs sont au chômage d'1 an à 3 ans.
- 20 % des chômeurs sont au chômage plus de 3 ans.

Figure 2.9 : Evolution du chômage en Tunisie

Source : INS

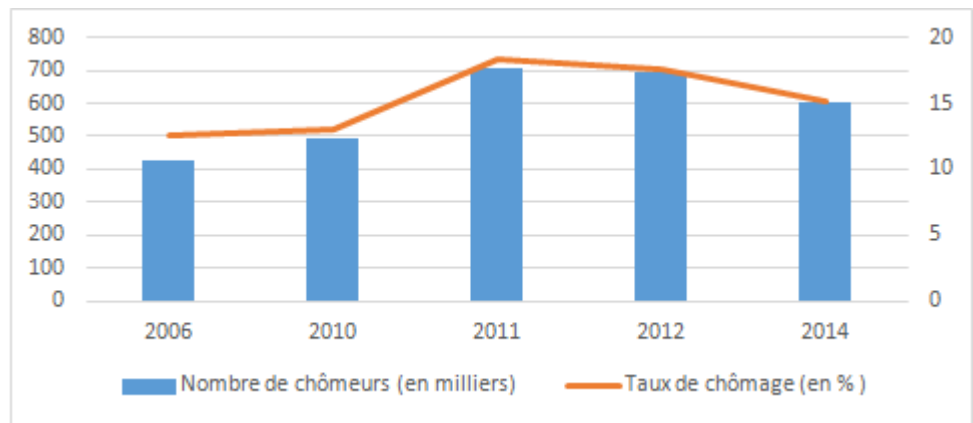
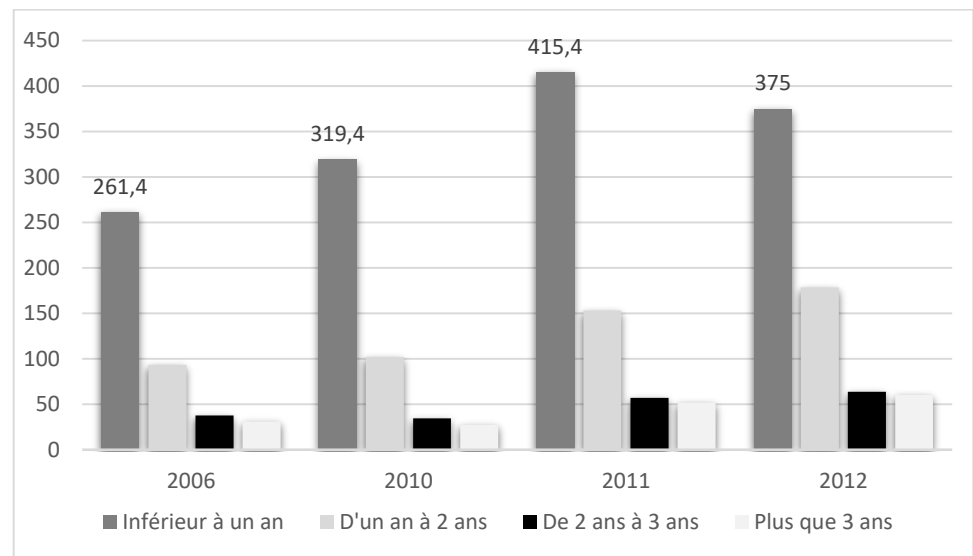


Figure 2.10 : Evolution du nombre de chômeurs en fonction du temps d'attente en chômage (en Milliers)

Source : INS

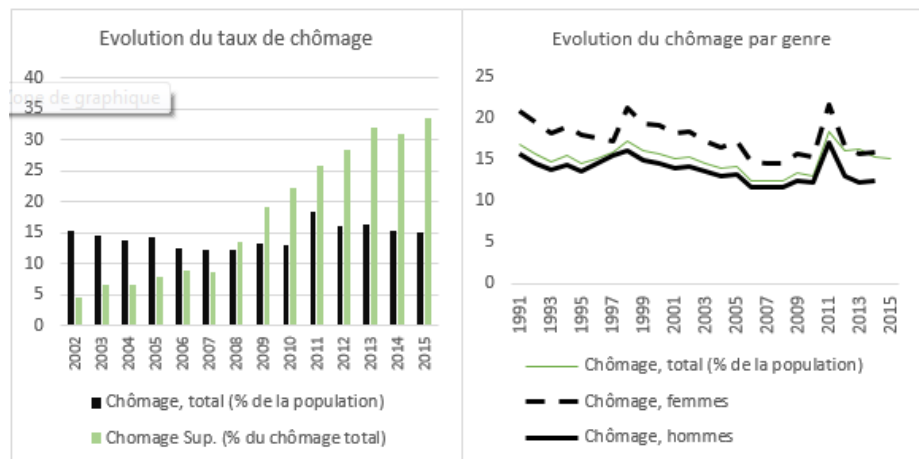


Le taux de chômage total est élevé depuis 2005, atteignant 13% en 2010 et 15.2 % en 2015. Le chômage a surtout touché les femmes et ce phénomène de discrimination entre les sexes a augmenté depuis 2000.

De plus, ce sont les jeunes entre 15-34 ans qui sont les plus touchés par le chômage. A cet âge, ce sont les jeunes de l'éducation secondaire et supérieure qui sont le plus confrontés au manque d'emplois.

Figure 2.11 : Taux de chômage par niveau d'éducation et par genre

Source : INS



3.4. Evolution Régionale

La concentration du chômage dans la région du Sud (23.5% en 2011) et le Nord-Ouest (20.3%) accentue les disparités régionales. Les régions du Nord-Est ont moins souffert du chômage avec 12.6% en 2012. La situation entre 2005-2011 n'a fait

qu'empirer, présentant des dégradations continues au sein du marché du travail tunisien avec une concentration inégale du taux de chômage, aussi bien géographique que par genre.

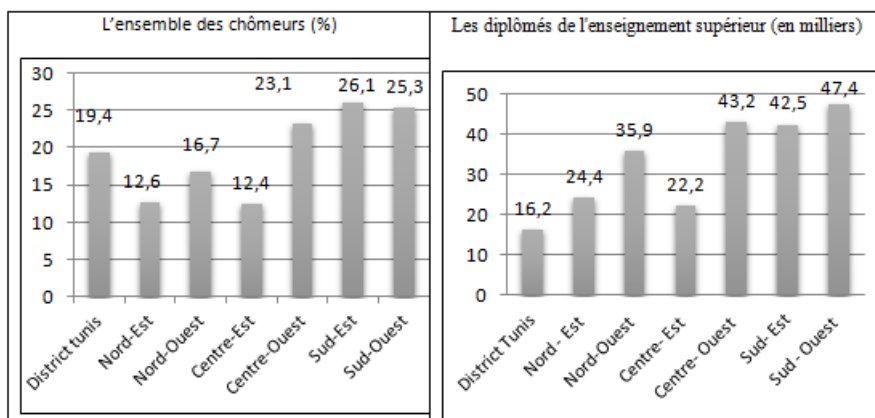


Figure 2.12 : Répartition régionale du chômage en 2015

Source : INS

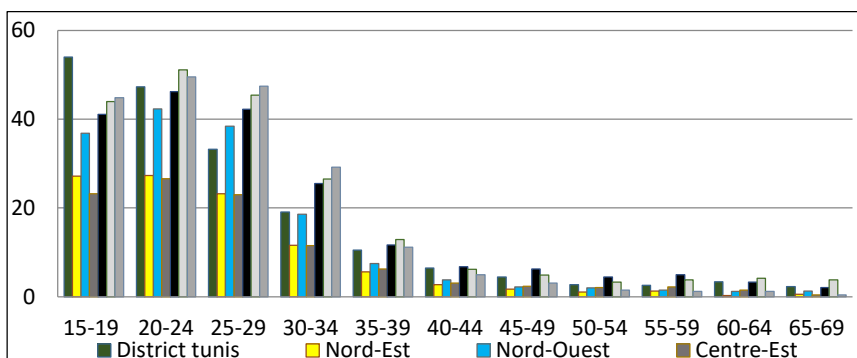


Figure 2.13 : Taux de chômage par tranche d'âge par régions (En %, En 2015)

Source : INS

4. La Dynamique Régionale

4.1. L'Attractivité Régionale

L'IACE a élaboré en 2015 un **Indice Général Local du Climat des affaires** mettant ainsi en compétition les 24 gouvernorats du pays. Cet indice est calculé selon la méthodologie développée par les organisations internationales (Doing Business de la Banque Mondiale, DAVOS,...).

Le principal enseignement de cette

étude est que le climat des affaires local est « peu satisfaisant ». L'indice moyen du climat des affaires est de l'ordre de 3.33 ; 13 gouvernorats sont en dessous de la moyenne, dont l'indice le plus faible est observé au gouvernorat de Kebili, avec un indice de l'ordre de 1.96, l'indice le plus élevé est enregistré au gouvernorat de Tunis et s'élève à 5.56.

Tableau 2-7 : L'Indice d'Attractivité Régional

Source : IACE

	Rang	General	Services Municipaux	Approche participative	Transparence	SNM	Cadre de vie
Tunis	1	5,56	5,71	6,08	4,94	4,17	6,51
Sousse	2	4,83	4,61	4,22	5,54	5,39	4,65
Ariana	3	4,47	4,67	4,43	4,76	5,01	3,83
Sfax	4	4,18	3,44	3,24	4,46	6,36	3,27
Ben Arous	5	4,16	4,79	4,21	3,97	4,15	3,75
Bizerte	6	4,02	4,08	4,16	4,11	4,71	3,34
Monastir	7	3,94	3,37	2,93	3,32	3,88	3,18
Nabeul	8	3,76	3,65	3,38	3,57	4,79	3,22
Manouba	9	3,60	3,43	3,11	3,39	3,49	2,72
Kef	10	3,46	4,12	2,29	2,47	3,33	2,33
Gabès	11	3,36	3,32	2,87	3,64	3,41	3,51
Zaghuan	12	3,27	3,51	2,63	3,33	3,35	3,33
Tozeur	13	3,22	3,32	2,70	2,74	3,63	3,18
Medenine	14	3,18	3,55	2,82	3,30	5,62	3,51
Mahdia	15	2,98	3,89	3,07	3,95	3,96	3,24
Bèja	16	2,85	1,18	1,16	1,43	4,37	3,92
Kairouan	17	2,84	2,27	2,35	2,14	3,01	2,56
Siliana	18	2,77	2,84	2,49	2,89	2,97	2,67
Gafsa	19	2,74	2,92	2,60	2,40	2,59	2,88
Tataouine	20	2,57	2,83	1,70	2,19	2,97	2,55
Kasserine	21	2,55	1,59	1,04	2,90	2,41	2,07
Jendouba	22	2,52	2,57	2,23	2,99	4,80	1,66
Sidi Bouzid	23	2,18	1,96	2,33	2,15	2,32	2,15
Kébili	24	1,97	3,81	2,72	2,91	4,07	3,19

4.2. Les Investissements Directs Etrangers

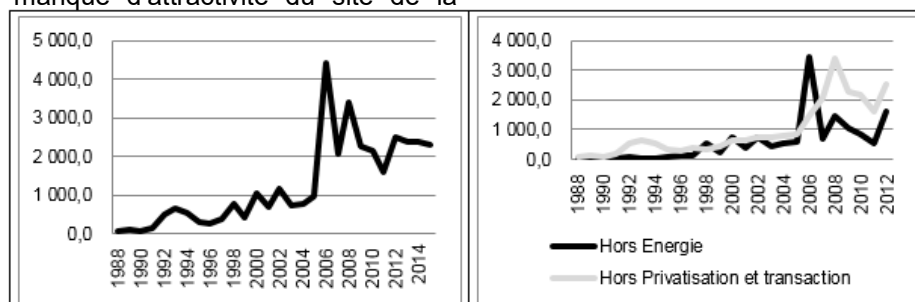
Depuis la légère reprise observée en 2012, le flux d'IDE est en baisse ; jusqu'à aujourd'hui, il est de l'ordre de 2300 MDT en 2015. Par ailleurs, les pics observés en 1998, 2000, 2001, 2002 et 2006 sont dus aux opérations de privatisations totales ou partielles (cimenteries et télécommunications).

La tendance baissière est due au manque d'attractivité du site de la

Tunisie, manque d'attractivité qui s'explique par l'absence de sécurité, par les revendications sociales excessives et parfois sans fondement, par la levée des exonérations fiscales pour les entreprises exportatrices (Voir chapitre 1 de ce rapport notamment les rapports de la Banque mondiale et DAVOS).

Figure 2.14 : Evolution des flux IDE

Source : Banque Mondiale



4. La Dynamique Financière

4.1. La Bourse

En 2015, on a assisté à 2 nouvelles introductions contre 6 en 2014 et 12 en 2013. La bourse continue à ne pas attirer les investisseurs : le TUNINDEX, le TUNINDEX20 et la capitalisation boursière illustrent bien

cette situation. Ce comportement du marché s'explique principalement par le climat d'insécurité qui règne dans le pays et par la préférence à la liquidité de ceux qui disposent de capacité de financement.

	2011	2012	2013	2014	2015
TUNINDEX	4722,25	4579,85	4381,32	5089,99	5042,16
TUNINDEX20	1878,47	1791,82	1753,16	2149,76	2113,70
Capitalisation Boursière en MD	14452	13780	14093	17324	17830
Nombre de sociétés cotées	57	59	71	77	78
Total Titres admis des sociétés cotées	1 291 283 359	1 355 099 200	1 655 737 398	1 897 561 132	2 146 588 635
Nombre de sociétés Introduites sur l'année	1	2	12	6	2
Nombre d'Emprunts Introduits sur l'année	11	13	14	14	20
Nombre total d'obligations admises et encore négociables	39 131 900	26 946 210	28 927 030	43 709 977	47 194 727
Encours total des emprunts admis en Dinars	1 877 335 583	2 008 009 150	2 023 907 865	2 907 315 000	3 207 031 165

Tableau 2-8 : Les chiffres clés de la bourse en 2015

Source : Bourse de Tunis

4.2. Les Crédits

Le système monétaire continue à accorder des crédits principalement au secteur privé et particulièrement sous forme de crédits aux particuliers qui représentent en 2014 environ 75 % des crédits du secteur privé.

L'industrie est la principale activité qui sollicite le restant de la part des crédits alloués au secteur privé. Les particuliers recourent aux crédits pour l'immobilier (ménages ou sociétés immobilières).

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Secteur public	2372	3555	3998	3915	3890	3526
Secteur privé	33980	39586	44897	49270	53387	57938
Total	36352	43141	48895	53185	57277	61464
Agriculture & pêche	1336	1510	1692	1763	1924	2083
Industries	10023	11680	13211	13973	14891	15895
Services et crédits aux particuliers	24993	29951	33992	37449	40462	43485

Tableau 2-9 Evolution des crédits par agent et par secteur (en MDT)

Source : BCT

4.3. Le Taux d'Inflation et le Taux de Change

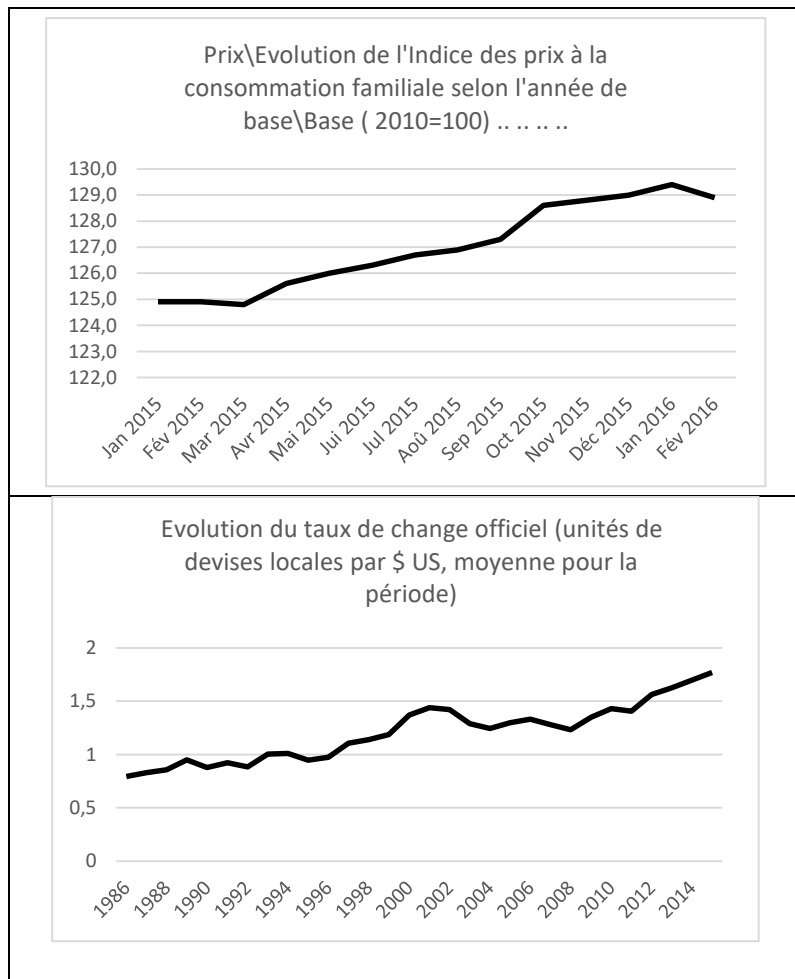
Les chiffres officiels publiés par l'INS révèlent un taux d'inflation dépassant 4 % fin 2015, ce taux a été calculé sur la base d'un panier de biens de consommation, majoritairement composé de produits subventionnés dont les prix n'évoluent pas d'une année à une autre. La hausse du taux d'inflation observée résulte principalement d'une augmentation des prix de la catégorie "alimentation et boissons", fortement pondérée,

dont le taux dépasse 8 %. Ce taux est dû essentiellement à la hausse des prix des viandes, des huiles alimentaires et des légumes.

Le cours du dinar a connu, en 2015, une dépréciation moyenne d'environ 4 % vis-à-vis du dollar américain. Cette dépréciation impacte l'IPC dans des proportions allant de 10 à 25% sur une année, effet qui contribue à maintenir l'inflation sur un palier élevé.

Figure 2.15 : Evolution des taux d'inflation et de change

Source : Banque Mondiale



B. Pouvoir d'Achat, Productivité et Compétitivité

La présente section explique l'évolution de la compétitivité de l'économie tunisienne en matière d'interdépendance avec la productivité et les salaires.

1. Définition de la Rémunération du Travail

La rémunération horaire du travail correspond à la rémunération des salariés divisée par le total des heures travaillées. La rémunération des actifs occupés est la somme des salaires bruts et des cotisations sociales des employeurs.

Sachant que les « heures travaillées » permettent de mesurer la quantité des services produits par le travail, la rémunération horaire moyenne constituera le prix de ce travail. La rémunération horaire moyenne correspond au taux salarial du point de vue du producteur, à condition qu'il intègre tous les suppléments au salaire. Les comptes d'exploitation

des comptes nationaux procurent des données sur la rémunération des salariés et (de manière résiduelle) sur le revenu du capital, lorsque ce dernier inclut le revenu mixte des travailleurs indépendants, la consommation du capital fixe et l'excédent d'exploitation du secteur des entreprises, net des impôts sur la production moins les subventions.

Le nombre d'heures travaillées constitue le meilleur moyen de mesurer la quantité du facteur travail dans la production et son prix se mesure par la rémunération horaire moyenne.

2. Définition de la Productivité du Travail selon l'OCDE

La productivité du travail se définit comme *le PIB par heure travaillée*. C'est une meilleure mesure de l'utilisation du travail que la production par salarié. L'intrant travail est le nombre total d'heures travaillées par l'ensemble des

individus considérés. On l'obtient en multipliant le nombre moyen d'heures travaillées par la main d'œuvre active considérée, en mesure constante, pour chaque pays.

3. Mesure de la Productivité

Les mesures de la productivité peuvent être classées en deux catégories : les mesures de la productivité mono factorielle (elles rapportent une mesure de la production à une mesure d'un seul facteur de production) et les mesures de la productivité multifactorielle (rapportant une mesure de la production à un ensemble de

facteurs de production). On distingue aussi, ce qui est particulièrement intéressant au niveau du secteur ou de l'entreprise entre d'une part, les mesures qui rapportent la production brute à un ou plusieurs facteurs de production et, d'autre part, celles qui recourent à un concept fondé sur la valeur ajoutée pour saisir les évolutions de la production.

Tableau 2-10 Les différentes méthodes de mesures de la productivité

Source : OCDE 2001

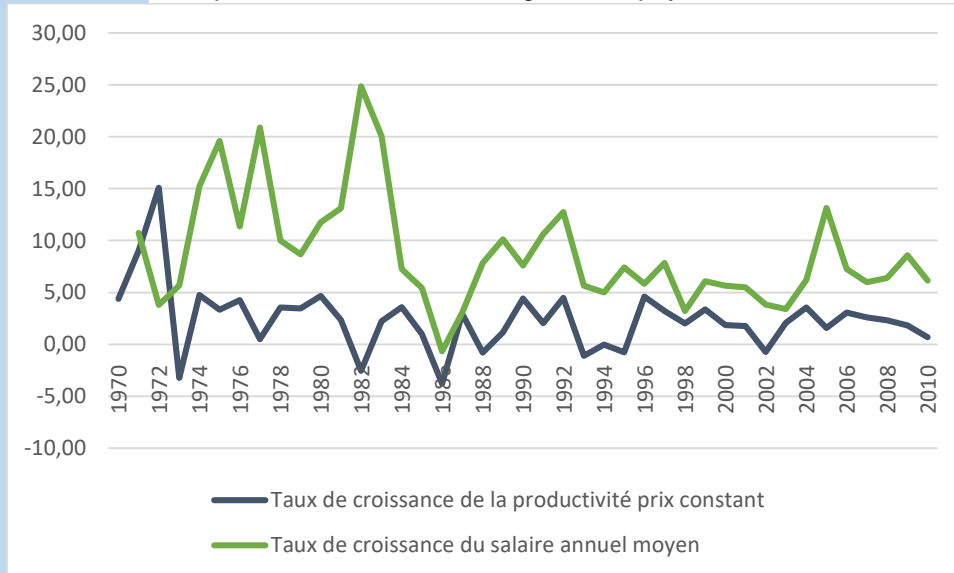
Méthode de mesure de la production	Travail	Capital	Capital et travail	Capital, travail et facteurs de productions intermédiaires (énergie, produits intermédiaires, services) : KLEMS
<i>Concept de la production brute</i>	Productivité du travail (fondée sur la production brute)	Productivité du capital (fondée sur la production brute)	PMF capital-travail (fondée sur la production brute)	Productivité multifactorielle KLEMS
<i>Concept de la valeur ajoutée</i>	Productivité du travail (fondée sur la valeur ajoutée)	Productivité du capital (fondée sur la valeur ajoutée)	PMF capital-travail (fondée sur la valeur ajoutée)	----
	Méthode de mesure de la productivité fondée sur un seul facteur		Méthode de mesure de la productivité fondée sur plusieurs facteurs (PMF)	

4. Relation entre Salaires et Productivités

Il s'ensuit que sur une longue période la croissance de la productivité du travail est loin derrière celle de la croissance des salaires. Néanmoins, la corrélation semble parfaite entre les 2 indicateurs. En période de crise, la productivité devient négative,

notamment, en 1973, 1986 et en 2011.

Par ailleurs, par rapport à quelques pays de l'OCDE, la croissance de la rémunération du travail en Tunisie est de loin supérieure à celle de ces pays.



Evolution de
té et des
(%)
calculs
Q

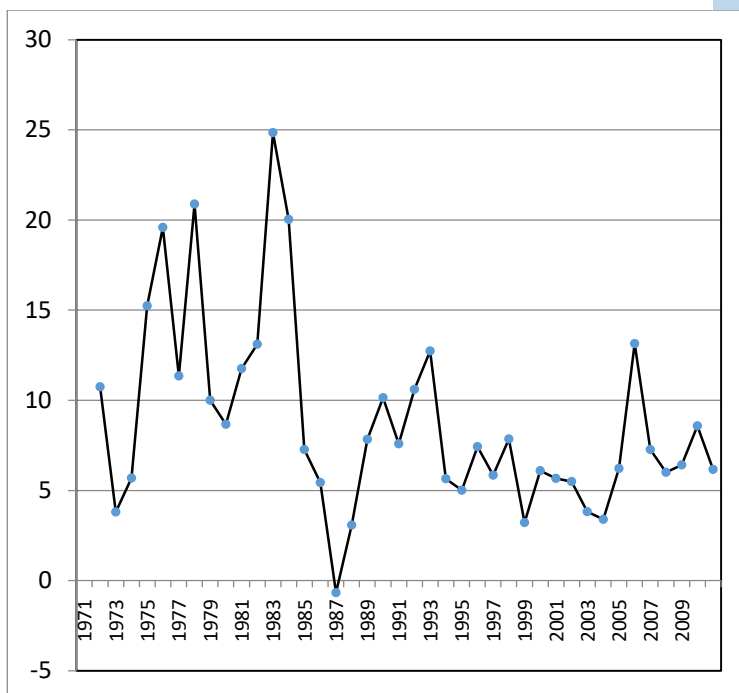


Figure 2.17 : Taux de croissance du salaire annuel moyen et de sa tendance (en %)

Source : Nos calculs d'après ITCRQ

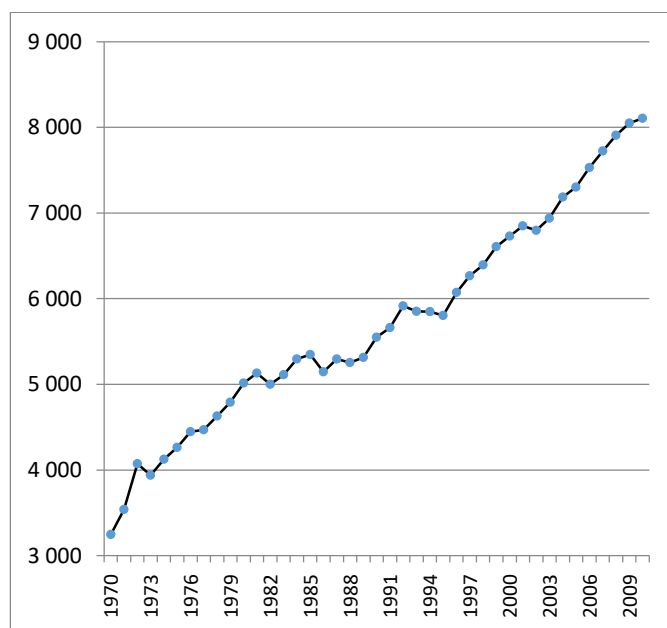


Figure 2.18 : La productivité du travail (en DT constant 90, par employé)

Source : Nos calculs d'après ITCRQ

Figure 2.19 : Ecart entre le Taux de Productivité du Travail et le Taux de Croissance du Salaire

Source : IACE

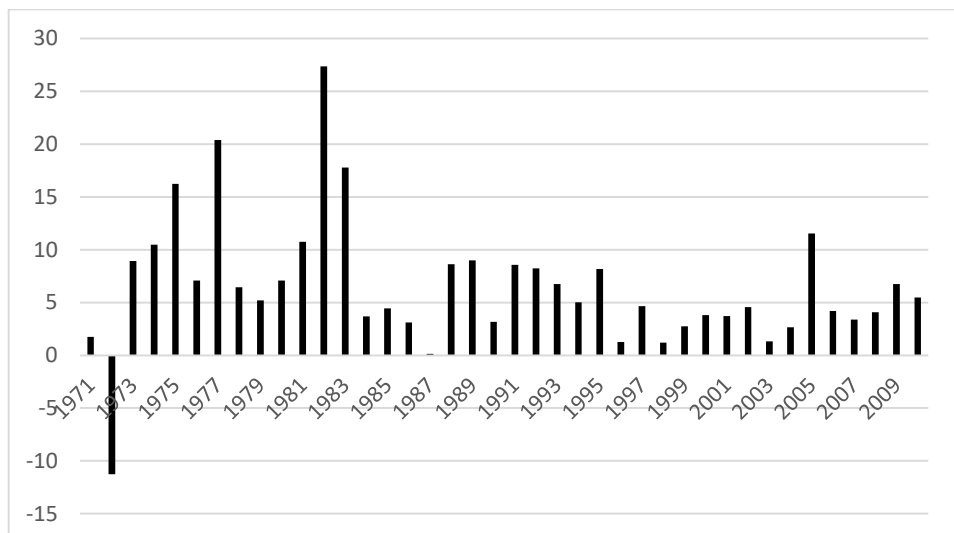


Tableau 2-11 Taux de croissance de la rémunération du travail dans quelques pays de l'OCDE et en Tunisie

Source : OCDE

	2012	2013
Allemagne	3.3	2.2
Belgique	3.8	2.4
Danemark	1.5	2.6
France	2.3	1.7
Mexique	5.6	3.3
Portugal	3,2	2.3
Norvège	4.2	4,9
Tunisie	6.0	6.0

5. Relation entre Salaire, productivité et compétitivité

La relation entre ces 3 indicateurs peut être dérivée de l'équation suivante qui décrit la rentabilité économique d'une entreprise :

$$\text{Soit } \frac{P}{K} = \frac{P}{Y} \frac{Y}{K} = \frac{\left(\frac{Y}{L} - \frac{W}{L}\right)}{\frac{Y}{L}} \frac{Y}{K} = \left(1 - \frac{W}{Y}\right) \frac{Y}{K}$$

Avec :

- P/K = taux de profit ou rentabilité économique qui peut être mesuré par l'excédent brut global d'exploitation (EBE) rapporté au capital engagé ;
- P/Y = taux de marge, soit EBE/Valeur Ajoutée globale (VA) ;
- Y/L = productivité ou rendement apparent de la main d'œuvre avec au dénominateur les effectifs ;
- Y/K = productivité ou efficacité du capital, soit la valeur ajoutée ramenée au capital engagé;
- W/L = coût unitaire de la main-d'œuvre.

Au sens strict du terme, la compétitivité n'est alors rien d'autre que la capacité, pour une entreprise, à vendre ses produits. Autre que la productivité factorielle (la productivité du travail et du capital), l'art de vendre est fonction de « *l'excellence de la production* » à savoir, la qualité, la fiabilité, la fluidité (stock zéro), la flexibilité, la sécurité, etc.

L'ensemble des informations à caractère comptable peuvent être recueillies des « *Comptes de la Nation* » publié par l'INS. À partir des données comptables, et faute

d'information sur les parts de marché, l'indicateur pertinent pour rendre compte de la sanction du marché est le taux de marge. En effet, le taux de marge résulte, tout à la fois, de la maîtrise des coûts, via la politique de prix suivie par l'entreprise et la qualité du service rendu aux clients, et de la gestion de l'organisation de la production et des ressources humaines.

À partir de ces éléments de réflexion, il apparaît que la rentabilité est conditionnée par la productivité du travail, du capital et la compétitivité.

	2010	2011	2012	2013	2014
Y=VA (en MDT)	20 899.6	21 218.2	23 214.0	23 834.9	24 747.6
W = Salaire (en MDT)	9 658.5	10 314.5	10 762.0	11 736.7	12 639.2
P = EBE (en MDT)	10 956.1	10 583.7	12 076.7	11 607.7	11 474.2
K= FBCF (En MDT)	7 689.0	6 280.5	6 689.0	6 923.8	6 967.7
L = Emploi (en unité)	991 942	984 048	955 941	989 359	999 425
Cout Unitaire du travail (en 1000 D)	9,73696	10,4817	11,25802	11, 86293	12,64647
Taux de profit observé (a)	1,42	1,69	1,81	1,68	1,65
Taux de profit calculé (b)	1,46	1,74	1,86	1,75	1,74
Ecart : (b)-(a)	0,04	0,05	0,06	0,07	0,09

Le taux de marge brut a tendance à baisser en passant de 12076 MD en 2012 à 11474 MDT en 2014. Parallèlement à cette baisse, on assiste, sur la même période, à une hausse de la masse salariale distribuée, en passant de 10762 MDT en 2010 à 12639 MDT deux ans après : soit un salaire annuel moyen de 12646 dinars. Autrement dit, le secteur privé distribue en moyenne 1000 dinars par employé et par mois soit 3,1 fois le SMIG régime 48 heures contre 2,8 SMIG distribué par

l'administration centrale. Paradoxalement, la productivité du travail continue à fluctuer et à évoluer en dents de scies, ne compensant pas ainsi les augmentations observées dans les rémunérations.

Par ailleurs, l'écart entre le taux de profit observé et le taux de profit calculé a tendance à augmenter. Cet écart constitue une perte de la productivité due à la carence de l'Etat en matière d'amélioration des conditions des affaires.

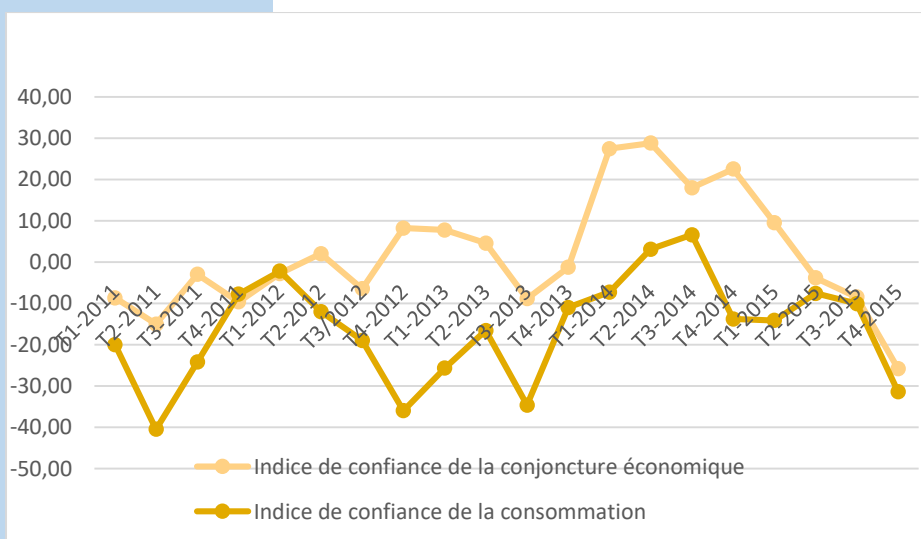
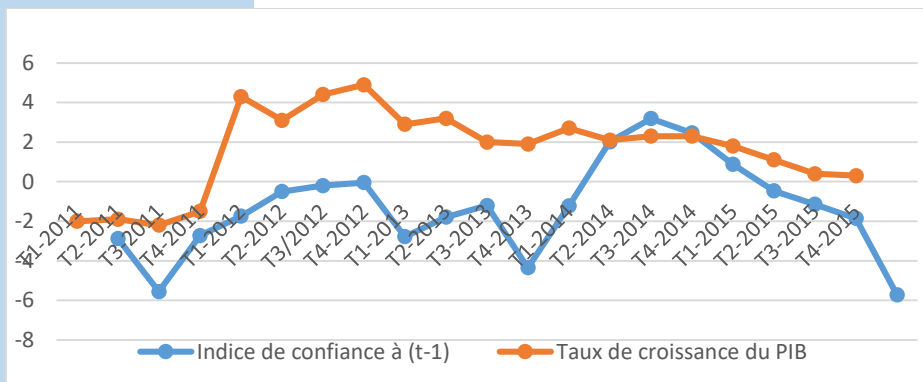
Tableau 2-12 Relation entre salaire, productivité et compétitivité du secteur privé : Cas des Grandes Entreprises non financières

Source : IACE

C. Les Indicateurs de Confiance : Pouvoir Explicatif

L'analyse des indicateurs de confiance de la conjoncture économique et de la consommation élaborés par l'IACE laisse montrer que ces indices évoluent en dent de scie et ne présentent pas de tendance d'un trimestre à un autre confirmant l'incertitude auxquels sont confrontés les agents économiques (consommateurs et producteurs). D'ailleurs, l'indice de confiance de la consommation est souvent négatif confirmant la déprime dans laquelle vivaient les consommateurs.

En 2015, tous les indices sont en baisse d'un trimestre à un autre. Si corrélé, au taux de croissance du PIB, l'indice de confiance décalé d'une période (t-1) semble prédire à 80 % l'évolution de la croissance à la période (t) ; la corrélation est plutôt parfaite entre l'indice de confiance de la conjoncture économique et de la consommation : les agents économiques (les consommateurs) ajustent instantanément leurs comportements de consommation à l'évolution de la conjoncture économique.



Dynamique économique

Croissance économique

	2011	2014	2015
Taux de croissance du PIB	-1,92	2,87	0,8

	2014	2015
Agriculture & Pêche	-0,9	0,8
I. Manufacturières	0,6	-0,4
I. Non Manufacturières	0,5	-1,4
Services Marchands	2,5	-1,7
Services non Marchands	0,6	1,3

La contribution sectorielle à la croissance (en points de pourcentage)

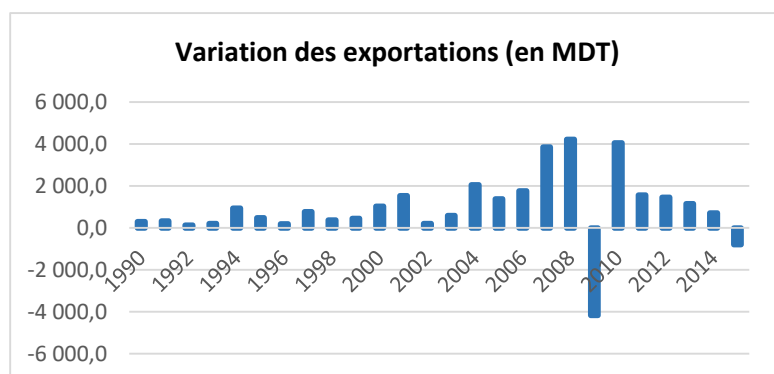
Source : INS

Investissement

Part de l'investissement Privé dans l'investissement total en 2014 est de **61%**

	2011	2014
Taux d'investissement	21,7	19,2

Exportation

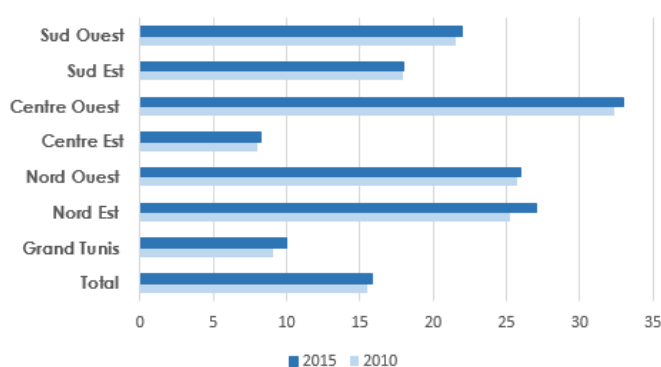


	2014	2015	Variation
Exportation	28.406,8	27.607,1	-3%

Variation des exportations (en MDT)

Source : INS

Dynamique sociale



Répartition de la pauvreté par région (en %)

Source : INS

Taux de pauvreté :

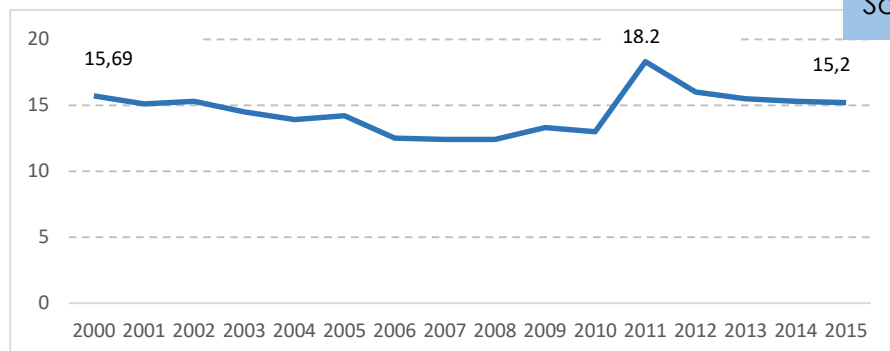
2000 : 32,4%

2015 : 15,5%

Dynamique du marché du travail

Evolution du Taux de chômage (En %)

Source : Banque Mondiale



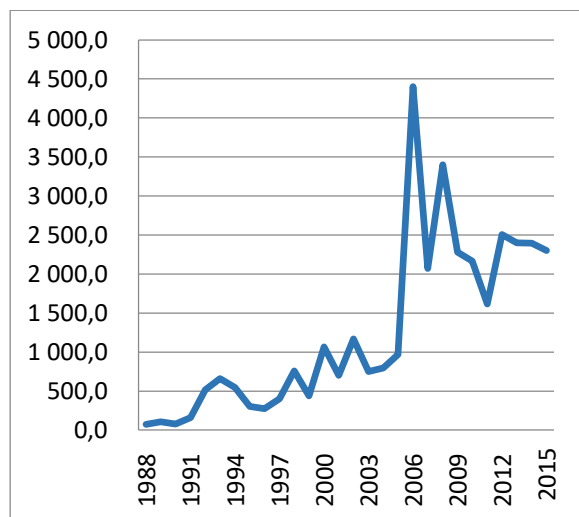
Indicateur d'attractivité régionale

Source : IACE

Dynamique régionale

	Rang	General	Services Municipaux	Approche participative	Transparence	SNM	Cadre de vie
Tunis	1	5,56	5,71	6,08	4,94	4,17	6,51
Sousse	2	4,83	4,61	4,22	5,54	5,39	4,65
Ariana	3	4,47	4,67	4,43	4,76	5,01	3,83
Jendouba	22	2,52	2,57	2,23	2,99	4,80	1,66
Sidi Bouzid	23	2,18	1,96	2,33	2,15	2,32	2,15
Kébili	24	1,97	3,81	2,72	2,91	4,07	3,19

IDE



Evolution du flux IDE

Source : Banque Mondiale

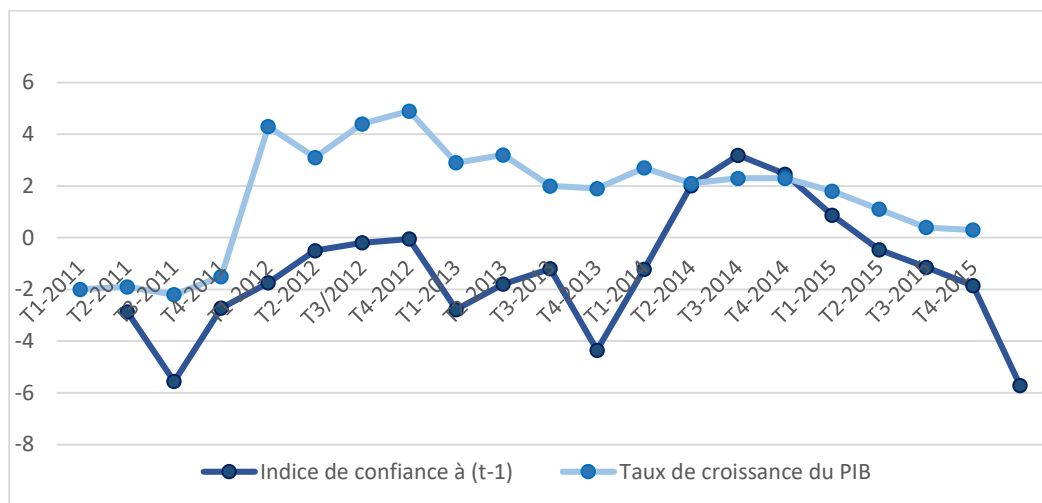
Les chiffres clés de la bourse

Source : Bourse de Tunis

Dynamique financière

	2011	2014	2015
Capitalisation Boursière en MD	14452	13780	14093
Nombre de sociétés cotées	57	77	78
Nombre de sociétés Introduites sur l'année	1	6	2
Nombre d'Emprunts Introduits sur l'année	11	14	20

Les indicateurs de confiance : Pouvoir explicatif



Indice de confiance et évolution du PIB

Source : IACE

- On peut prévoir que le PIB du premier trimestre 2016 sera compris entre 0 et - 0.12
- L'investissement privé et la consommation diminueront selon des prévisions de nos indices précurseurs entre 30 et 40% avec un degré de vraisemblance de 83%.

Chapitre 3 : Contribution du Secteur Privé à la Compétitivité

L'amélioration de la compétitivité est un effort collégial des différents acteurs. Le secteur privé, par son dynamisme, sa réactivité et sa capacité de création de valeurs, présente un levier principal pour tous les efforts d'amélioration. Ce chapitre s'intéresse à la contribution du secteur privé au budget de l'Etat et à l'emploi et dénombre l'effort de ces différentes composantes par les grandes entreprises.

1. Secteur Privé : Quelle Contribution au Budget de l'Etat

Le secteur privé en Tunisie a, depuis l'adoption du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) en 1986, pris la relève de l'Etat en matière de développement du pays : l'emploi, il alimente le budget de l'Etat et il exporte.

Au niveau de l'emploi : en 2015, le secteur privé en Tunisie a occupé 1 million et demi de travailleurs : le tiers sous forme d'auto emploi et le reste des travailleurs salariés formels.

Au niveau des ressources de l'Etat : le secteur privé contribue à l'alimentation des ressources du budget de l'Etat directement à travers le paiement de l'Impôt sur les sociétés (IS) et indirectement à travers la collecte de la TVA et le paiement des salaires qui représentent 62% de la masse salariale totale versée aux employés. En 2015, les recettes fiscales

représentaient 63% des ressources du budget de l'Etat : 41% de ces recettes sont des impôts directs et 59% sont des impôts indirects. Les 44% des impôts directs sont payés par les entreprises sous formes d'IS. Cette contribution s'élève, indirectement, à 79% du total des impôts directs, si on prend en considération les impôts sur les revenus distribués par les entreprises à leurs salariés. Par ailleurs, cette contribution est encore plus importante dans les recettes fiscales de l'Etat, si on tient compte du rôle déterminant des entreprises dans la collecte de la TVA qui s'élève à environ 5000 MD, en 2015 et qui représente 49% des impôts indirects de l'Etat et 29% du total des recettes fiscales de l'Etat. *La contribution directe et indirecte des entreprises tunisiennes aux recettes fiscales de l'Etat représente 62.25%.*

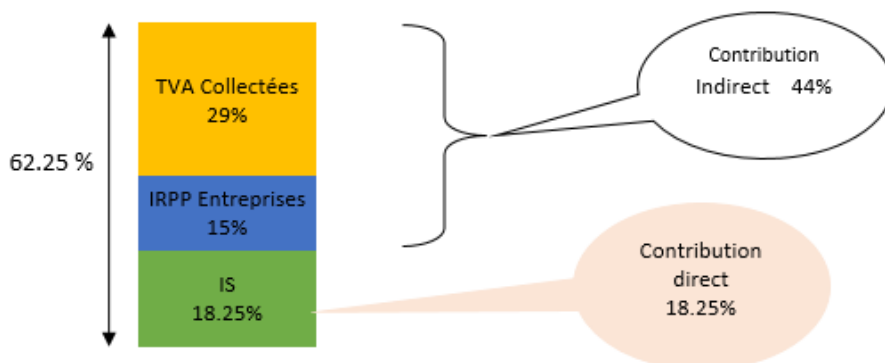


Figure 3.1 : Contribution du secteur privé dans les recettes fiscales de l'Etat en 2015.

Source : Ministère des Finance

Au niveau de la balance courante, le secteur privé assure 62 % des recettes courantes de la Tunisie et 82 % du total de ses exportations, soit respectivement à hauteur de 23207.3 MD et 20117.35 MD. Ces recettes proviennent essentiellement de l'exportation des biens (hors

phosphate, énergie et lubrifiants), notamment le Textile-Habillement-Cuir (THC) et l'Industrie Mécanique et Electrique (IME). En outre, l'exportation des services, particulièrement celui du tourisme a chuté suite aux frappes terroristes survenues au cours de l'année 2015.

2. Secteur privé : Quelle Contribution à l'Emploi ?

Les résultats développés en haut sont le fruit de 680241 unités de production dénombrées fin 2014. Ces unités sont principalement concentrées dans les activités de commerce et de réparation d'automobiles (285559 unités en 2014), le transport avec 103690 entreprises et l'industrie 79250.

Ces entreprises pourraient être réparties par taille, selon la nomenclature tunisienne, en 4 familles : la Micro Entreprise, la Petite Entreprise (PE), la Moyenne

Entreprise (ME) et la Grande Entreprise (GE).

L'analyse de la structure des unités de production en Tunisie montre des contrastes : d'un côté de GE puissantes au niveau national, de l'autre une myriade de Petites et Micro entreprises, généralement familiales. Entre ces deux catégories, on trouve des entreprises de taille moyenne capables de tirer vers le haut à travers la diversification de leurs exportations et la pénétration de nouveaux marchés (Afrique, Russie).

Tableau 3.1 : Typologie des entreprises tunisiennes dans l'industrie (Situation au 02/04/2016)

Source : APII

Critères	Type	Niveau emploi	Nombre
TUNISIE (INS-RNE)	Micro entreprises	< 6	0
	Petites entreprises	6 ≤ Emploi < 50	3329
	Moyenne entreprises	50 ≤ Emploi < 200	1803
	Grandes entreprises	≥ 200	525
TOTAL			5657

2.1. La Micro Entreprise : Le Garant de l'Auto-Emploi

Les Micro entreprises sont les unités employant moins de 6 salariés. Il s'agit principalement d'entreprises de commerce, d'artisanat ou de services. La micro entreprise occupait 109 530 emplois dont 87 %

travaillaient pour leur propre compte (auto-emploi), soit 661428 unités de production dont 246180 unités sont rattachées à des activités liées au commerce et à la réparation de l'automobile.

Tableau 3.2 : Structure des entreprises tunisiennes (en Unités, Situation au 02/04/2016)

Source : INS

		Micro E	PE	ME	GE	TOTAL
Régime	Onshore	637950	13165	1586	482	653183
	Offshore	23478	2230	1024	326	27058
	TOTAL	661428	15395	2610	808	680241
Forme Juridique	PP	547 489	3 433	60	6	550 988
	SA	3 630	1 356	712	379	6 077
	SARL	85 785	9 579	1 703	397	97 464
	SUARL	20 769	753	86	4	21 612
	Autres	3 755	274	49	22	4 100
	TOTAL	661 428	15 395	2 610	808	680 241
Nationalité	Tunisienne	648286	14325	2082	624	665317
	Etrangère	13142	1070	528	184	14924
	TOTAL	661428	15395	2610	808	680241

La micro entreprise est donc essentielle pour l'emploi mais ne contribue que faiblement au dynamisme productif, à peine 3 % des entreprises sont exportatrices et le reste produit pour le marché local. Cette situation n'est pas étonnante

dans la mesure où ces entreprises ne sont que peu industrielles et mobilisent peu de capital et d'ailleurs le nombre de ces entreprises connaît une croissance continue notamment à partir de 2010.

LA MICRO ENTREPRISE				
		2013	2014	Variation 2014/13
Emploi		107 050	109 530	2,32
Forme Juridique	Personne Physique	531 360	547 489	3,04
	Société Anonyme	3 519	3 630	3,15
	Société à responsabilité limitée	79 009	85 785	8,58
	Société unipersonnelle à responsabilité limitée	18 366	20 769	13,08
	Autres	3 775	3 755	-0,53
Régime	Onshore	614 201	637 950	3,87
	Offshore	21 828	23 478	7,56
Nationalité	Tunisienne	623 651	648 286	3,95
	Etrangère	12378	13142	6,17

Tableau 3.3 : Principales caractéristiques de la micro entreprise tunisienne (2013-2014)

Source : compilation IACE-INS

2.2. La Petite Entreprise : Faiblement Impliquée

Les petites entreprises sont les unités employant entre 6 et 49 salariés. En 2014, elles représentent 15395 entreprises soit 2.26 % du total des entreprises répertoriées, elles sont présentes dans les services et la construction. Elles emploient environ 21.86% de l'effectif salariés. Malgré ce poids, ces entreprises sont relativement dynamiques. A la fin de l'année 2014, bien qu'il y ait eu création de 147 nouvelles entreprises dont la moitié opère dans les activités de commerce, on assiste simultanément à la disparition de 119 entreprises, soit 81% du total des créations. Nettement, il y a plus de création que de destruction. Tous les secteurs d'activité ont été concernés par la sortie des entreprises. Néanmoins et paradoxalement, on assiste relativement à beaucoup plus de sorties d'entreprises dans les régions de l'Ouest du pays que dans

les régions côtières de l'Est. La petite entreprise est faiblement impliquée dans les exportations : 16.9 % des entreprises de cette catégorie exportent.

Les entreprises de cette catégorie, à caractère familial, sont fragiles, peinent à s'agrandir et à créer de nouveaux emplois, leurs créations et leurs destructions sont faciles. A ce niveau une question clé se pose : Pourquoi a-t-on autant de disparition d'entreprises que de création ? Autrement dit, il est question de s'occuper aujourd'hui plus que jamais, des raisons qui font à ce qu'un nombre très élevé d'entreprises disparaissent de la scène ; que devraient faire les autorités pour éviter ces drames, que devraient elles faire pour les sauver ? Est-ce qu'il y a véritablement un suivi et une assistance à ces entreprises ?

Figure 3.2 : Dynamique des petites entreprises tunisiennes

Source : INS

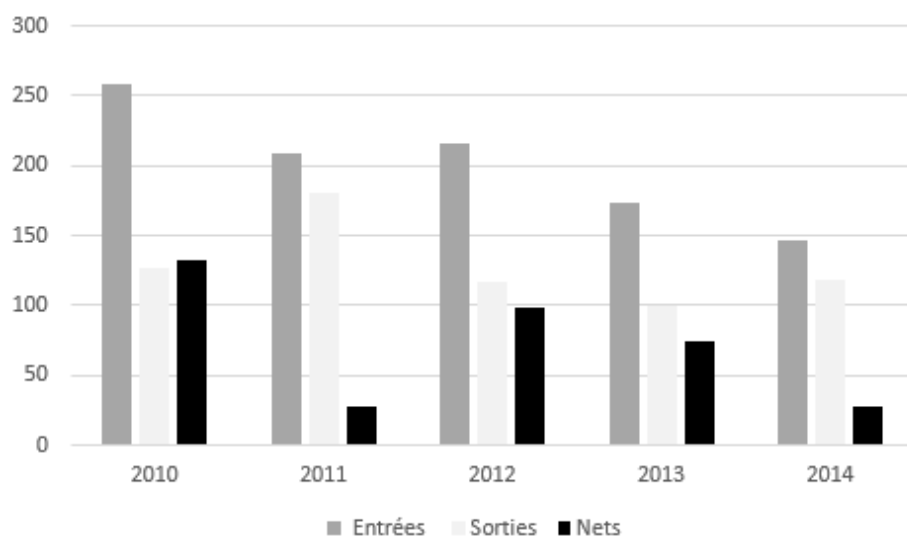


Tableau 3.4 : Principales caractéristiques de la petite entreprise tunisienne (2013-2014)

Source : compilation IACE-INS

LA PETITE ENTREPRISE				
		2013	2014	Variation 2014/13 (%)
Emploi		216 395	218 444	0,95
Forme juridique	Personne Physique	3 452	3 433	-0,55
	Société Anonyme	1 360	1 356	-0,29
	Société à responsabilité limitée	9 334	9 579	2,62
	Société unipersonnelle à responsabilité limitée	689	753	9,29
	Autres	282	274	-2,84
Nationalité	Tunisienne	14 073	14 325	1,79
	Etrangère	1044	1 070	2,49
Régime	On shore	12 934	13 165	1,79
	Offshore	2 183	2 230	2,15
Indicateurs économiques	VA	26 825,50	28 047,40	4,55
	SALAIRE	5 700,30	5 831,60	2,30
	EBE	20 790,60	21 814,80	4,93
	Impôts Indirects	335,7	401,9	19,72
	Subventions	1,1	0,9	-18,18
	Impôts sur Revenus	525,5	600,3	14,23
	FBCF	2 859,00	2 877,70	0,65

2.3. La Moyenne Entreprise : Dynamique et Prometteuse

Les entreprises Moyennes sont les unités employant entre 50 et 199 salariés. En 2014, on dénombrait 2610 entreprises dont 20.2% sont des entreprises étrangères.

Elles occupaient le quart de l'effectif salarié soit 218444 emplois permanents. Cette catégorie d'entreprises est prometteuse : 69 %

d'entre-elles participent à l'effort d'exportation.

Leur développement mérite l'attention des décideurs de la scène politico-économique, il s'agit de faire croître leur nombre en transformant davantage les PE en ME.

Ceci pourrait s'effectuer à travers l'attribution d'incitations spécifiques,

la facilitation des procédures administratives pour l'implantation dans les Zones de Développement Régional, l'application d'une fiscalité citoyenne et l'aide à l'internationalisation et à la pénétration de nouveaux marchés.

Bien que la réalité soit plus compliquée que la simple publication

d'un texte de lois ou un décret d'application, l'enjeu est à chercher la garantie d'une croissance économique verte, soutenue, durable et inclusive ; et à surmonter les défis de la mondialisation . Donc, *seule une croissance économique accélérée pourrait transformer cette catégorie d'entreprise en grande entreprise.*

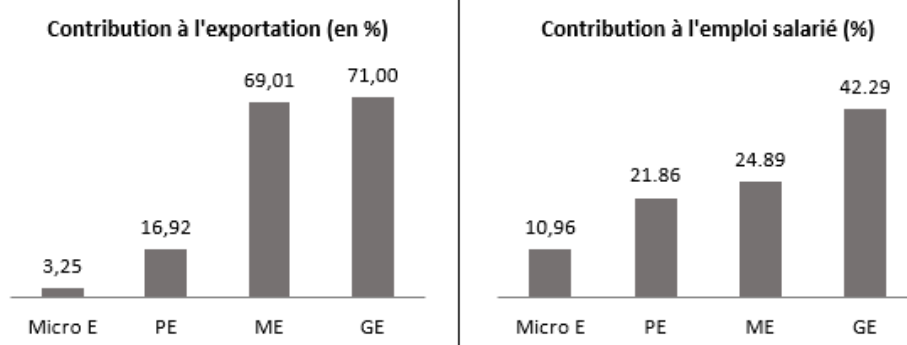


Figure 3.3 : Contribution des entreprises tunisiennes à l'emploi et à l'exportation (2014)

Source : compilation IACE-INS

LA MOYENNE ENTREPRISE				
		2013	2014	Variation 2014/13(%)
Emploi		247 629	248 794	0,47
Forme juridique	Personne Physique	56	60	7,14
	Société Anonyme	703	712	1,28
	Société à responsabilité limitée	1 682	1 703	1,25
	Société unipersonnelle à responsabilité limitée	78	86	10,26
	Autres	54	49	-9,26
Nationalité	Tunisienne	2 044	2 082	1,86
	Etrangère	529	528	-0,19
Régime	Onshore	1 551	1 586	2,26
	Offshore	1 022	1 024	0,20

Tableau 3.5 : Principales caractéristiques de l'entreprise moyenne tunisienne (2013-2014)

Source : INS

2.4. La Grande Entreprise : La locomotive de l'Economie Nationale

Les grandes entreprises sont les unités employant plus que 200 salariés. Cette catégorie d'entreprises est considérée comme la locomotive de l'économie nationale qui tire l'ensemble du tissu productif.

En 2014, on a dénombré 808 entreprises, soit 0.1 % du tissu

productif privé dont 184 sont des entreprises de nationalité étrangère.

Les GE employaient 42.29 % de l'effectif salarié total du secteur privé, 71 % d'entre-elles participent à l'effort d'exportation et les 2/3 sont actives dans le secteur industriel, soit 525 entreprises, le reste dans les autres secteurs.

Tableau 3.6 : Structure des emplois pour les grandes entreprises industrielles (Situation au 02/04/2016)

Source : API

Niveau emploi	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
200 ≤ Emploi < 250	150	33300
250 ≤ emploi < 500	238	83625
500 ≤ emploi < 1000	93	75750
Emploi ≥ 1000	44	89000
Total	525	281675

Tableau 3.7 : Principales caractéristiques de la grande entreprise tunisienne (2013-2014)

Source : compilation IACE (INS-ITCEQ-BCT)

LA GRANDE ENTREPRISE				
		2013	2014	Variation 2014/13
Emploi		418 286	422 656	0,04
Forme juridique	Personne Physique	3	6	100,00
	Société Anonyme	382	379	-0,79
	Société à responsabilité limitée	396	397	0,25
	Société unipersonnelle à responsabilité limitée	5	4	-20,00
	Autres	19	22	15,79
Nationalité	Tunisienne	620	624	0,65
	Etrangère	185	184	-0,54
Régime	Onshore	479	482	0,63
	Offshore	326	326	0,00
VA		10 725,00	11 136,00	3,83
Salaires		5 281,00	5 687,00	7,69
impôts indirects		220	285	29,55
Subventions exploitations		121	97,9	-19,09
IS		1 343,00	1 484,00	10,50
FBCF		1 401,00	3 115,00	122,34

Bien que la GE soit présente à raison de 1 % de l'ensemble des entreprises qui offrent formellement de l'emploi salarié et qui s'élève à 422656 unités, elle occupait 42.3% des emplois du secteur privé et elle a contribué de 43.41% à la création de l'emploi en 2014. Autrement dit, 99 % des entreprises occupaient à peine 60 % de l'effectif salarié. Cette question de l'emploi est non seulement une question de nombre de postes occupés, c'est aussi une question de qualité de l'emploi : Les emplois offerts par les GE sont généralement mieux rémunérés, plus qualifiés et plus stables que ceux des entreprises de taille inférieure. Les salariés des GE bénéficient d'avantage de formations continues notamment en

TIC et les premiers emplois, notamment des jeunes diplômés, se trouvent dans les GE.

En d'autre termes, quand le secteur privé, et particulièrement un nombre aussi réduit d'unités de production en l'occurrence la GE, est à l'origine d'un volume aussi important de création des richesses et des valeurs sociales pour un pays (Production, investissement, emplois, recettes fiscales) générant des effets en chaînes sur les carnets des commandes et l'emploi des sous-traitants, son avenir devrait être un sujet d'intérêt national à long terme, et non seulement de survie à court terme.

Par ailleurs, partant de l'idée que la PME est une entreprise :

- De petite taille ;
- A gestion centralisée et personnalisée autour du propriétaire dirigeant ;
- A faible spécialisation du travail ;
- A Stratégie intuitive ou peu formalisée, proche des acteurs ;
- Dotée d'un Système d'information interne simple et peu formalisé ;
- Dispose d'un Système d'information externe simple basé sur les contacts directs ;
- A structure plate ;
- A capacité d'adaptation rapide aux événements et aux fluctuations de l'environnement économique et ce, grâce à la simplicité de leurs structures et la faiblesse de leurs engagements.

Le passage pour ces PME à la catégorie supérieure (GE), dans les conditions citées plus haut, font plutôt l'exception que la norme. Parallèlement, vue les conditions socioéconomiques (problèmes de sécurités, menaces terroristes, grèves, revendications, détérioration de l'infrastructure,...), les Grandes Entreprises deviennent fragiles, disparaissent, fusionnent ou finissent par être absorbées par des concurrents étrangers et ne seront vraisemblablement pas remplacées par les générations suivantes. Les PME vue leurs caractéristiques mentionnées en haut et vue l'absence de visibilité à moyen et à court terme de leurs dirigeants, peinent à grandir faute d'un climat des affaires propice souvent attribué à un environnement local et régional défavorable.

Dans ce contexte où des GE s'affaiblissent et des PME peinent à grandir, on est loin de la « destruction créatrice » théorisée par Joseph Schumpeter. Il est important de saisir les enjeux d'une telle situation. Ainsi, la GE tunisienne, qui est la locomotive de l'économie nationale et signe de sa cohésion sociale, est aujourd'hui plus que jamais exposée à des turbulences liées à :

- L'absence d'un Etat fort adepte du colbertisme ;
- La dégradation de la valeur travail ;
- La détérioration et/ou le manque d'infrastructure de qualité ;
- L'instabilité du système social et politique ;
- La dégringolade du système d'enseignement et de la formation du capital humain.

Afin que les GE ne deviennent des proies faciles à des groupes étrangers ou n'adoptent des stratégies d'alliances qui les conduisent à déplacer leurs centres de gravité hors de la Tunisie et ne deviennent que de simples filiales pour d'autres multinationales, il est impératif de préserver ces GE et de favoriser l'émergence de nouveaux champions. Ces derniers devraient être destinés à prendre la relève des grands groupes par l'amélioration de l'attractivité de la Tunisie pour ses propres entreprises, qui sont les conditions de production et de création de richesse sur le territoire national. L'absence d'opportunités et la faible rentabilité des projets potentiels qu'il faut renforcer et améliorer en nouant des liens étroits entre laboratoires de recherche, universités et entreprises.

Contribution du secteur privé à la compétitivité

Structure des Entreprises
Tunisiennes en Unité et
en Pourcentage

	Micro E	PE	ME	GE	TOTAL
Nombre des entreprises	661 428	15 395	2 610	808	680 241
Part en (%)	97,24	2,26	0,38	0,12	100

La Grande Entreprise : La
locomotive de
l'économie nationale

Situation début 2015

Emploi assuré par les GE (unités)	422 656
Emploi assuré par les GE (% de l'emploi total)	19%
Contribution des GE à la création de l'emploi	43,41%
VA (MDT courants)	11 136,00
Part dans le PIB	13,92%
Salaires (MDT courants)	5 687,00
Part dans l'ensemble des salaires	17,98%

Source : IACE

Contribution du
secteur privé dans le
taux croissance

	2011	2012	2013	2014
Taux de croissance du PIB	-1,92	4	3	2
Contribution du secteur privé dans le taux de croissance	-0,91	2,41	1,73	-0,36
Parts du secteur privé dans le taux de croissance	47,35%	60,30%	57,67%	-12,39%

Source : IACE

BIBLIOGRAPHIE :

Revue :

Banque Mondiale 2014, La révolution Inachevée.

Rapports Annuels :

Circulo de Empresarios 2015, The Barometer of the Círculos

CNUCED 2014-2015, Information Economy Report.

ETH de Zurich 2015-2016, KOF Index of Globalization.

Forum Economique Mondial (WEF) 2015-2016, Global Competitiveness Report.

GEDI 2015-2016, Global Entrepreneurship Index.

Groupe de la Banque Mondiale, Rapport Doing Business 2015-2016 « Mesure de la qualité et de l'efficience du cadre réglementaire ».

IACE 2015, Rapport sur l'attractivité territoriale.

IESE 2015-2016, The venture capital & private equity country attractiveness index.

INSEAD, HCLI et Adecco 201-2016, Global Talent Competitiveness Index.

International Chamber of Commerce 2014-2015, ICC Open Markets Index.

ITU 2014-2015, Measuring the Information Society.

Legatum Institute 2015-2016, Legatum Prosperity Index.

Mercer 2015-2016, Quality of Living Survey.

OMPI, INSEAD et University Cornell 2014-2015, Global Innovation Index.

PNUD 2015-2016, Human Development Report.

PWC et Banque Mondiale 2016-2015, Paying Taxes.

SPI 2014-2015, Social Progress Index.

The Heritage Foundation 2015-2016, Index of Economic Freedom - Promoting Economic Opportunity and Prosperity.

Transparency International 2015-2016, Corruption Perceptions Index

WEF et INSEAD 2014-2015, Global Information Technology Report.

WEF et Université de Yale 2015-2016, Environmental Performance Index.

WEBOGRAPHIE :

Institut national de la statistique (INS) : www.ins.nat.tn (mars 2016)

Banque Centrale de Tunisie, Accueil : www.bct.gov.tn (mars 2016)

Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives : www.itceq.tn/fr (2016)

Banque mondiale : www.bm.org (mars 2016)